

Insee Conjoncture

Bretagne



N° 5

mai 2015

Le bilan économique
Une année 2014 encore difficile
mais un peu meilleure que la tendance
nationale

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Banque de France, Direccte, Draaf et Dreal. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

Sommaire

Synthèse régionale

Une année 2014 encore difficile mais un peu meilleure que la tendance nationale 4

Cadrage national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère 5

Emploi salarié

Des signes encourageants pour l'emploi régional 6

Chômage et politique d'emploi

Une hausse marquée de la demande d'emploi mais un taux de chômage qui reste faible 10

Démographie des entreprises

Reprise des créations d'entreprises en 2014 12

Bilan annuel des entreprises

En Bretagne, l'année 2014 aura été, dans l'ensemble, plus difficile que prévu avec une activité qui, globalement, s'est de nouveau repliée 14

Crédits bancaires

Progression sensible des crédits à l'habitat et recul des crédits à court terme 16

Difficultés sociales

Les dépôts de dossiers de surendettement ont progressé en 2014 18

Le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active continue de progresser 20

Agriculture

Difficultés pour la plupart des filières, en liaison avec l'embargo russe 22

Construction

Toujours pas d'embellie en 2014 24

Tourisme

La fréquentation touristique poursuit son embellie en 2014, grâce aux campings 26

Transport

Baisse des trafics passagers et marchandises 28

Fiches départementales

Côtes-d'Armor 30

Finistère 32

Ille-et-Vilaine 34

Morbihan 36

Définitions

38

Synthèse régionale

Une année 2014 encore difficile mais un peu meilleure que la tendance nationale

Après une année 2013 en demi-teinte, la situation économique reste difficile en 2014, notamment dans le secteur de la construction. Cependant, elle renoue avec une tendance moins dégradée que les années précédentes et n'est plus en décalage par rapport au contexte national.

Valérie Molina, Insee

Les signes encourageants perçus à la fin de l'année 2013, notamment la baisse du taux de chômage et le rebond de l'intérim, ne se sont pas poursuivis en 2014. L'emploi continue sa décrue et le taux de chômage est reparti à la hausse. Comparés aux années précédentes, ces résultats se révèlent toutefois moins dégradés et sans décalage par rapport au contexte national.

Une nouvelle année difficile

En Bretagne, l'emploi salarié marchand poursuit son repli et enregistre une perte de 2 000 salariés sur l'année 2014. La baisse est principalement due aux secteurs de la construction, du commerce de détail et de la fabrication de matériel de transport.

Dans le même temps, le taux de chômage repart à la hausse et le nombre de demandeurs d'emploi poursuit sa progression. L'augmentation du nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C atteint 7,2 %, soit une croissance supérieure à la moyenne nationale (6,4 %). Les personnes de 50 ans ou plus et les chômeurs de longue durée enregistrent les hausses les plus importantes.

Toujours pas d'embellie pour la construction

La construction demeure le point noir de l'économie. Parallèlement aux destructions d'emplois du secteur, les logements autorisés à la construction, les mises en chantier ainsi que les ventes de logements collectifs ou individuels chutent plus fortement en Bretagne qu'en France métropolitaine.

Dans le transport, malgré une légère reprise des immatriculations de véhicules, les trafics de passagers et de marchandises sont en baisse.

Du côté de l'activité agricole, même si les récoltes de céréales ont été satisfaisantes, les filières animales sont affectées par l'embargo russe et les cours des différents produits animaux régressent (excepté celui du lait). Les secteurs porcins et avicoles sont tendus et les mauvaises campagnes

s'accumulent pour les légumes de plein champ.

Enfin, les difficultés sociales perdurent. Le nombre de dossiers de surendettement des particuliers augmente légèrement alors qu'il diminue au niveau national. Par ailleurs, même si le nombre de bénéficiaires du RSA rapporté à la population est parmi les plus faibles (4,8 % contre 7,5 % en France métropolitaine), il a augmenté de 0,3 point dans l'année.

Mais une situation économique en amélioration

Si la Bretagne continue de perdre des emplois, la baisse régionale est plus limitée qu'en France métropolitaine (figure 1). En particulier, le secteur agroalimentaire repart de façon plus accentuée qu'au niveau national.

1 Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands

		Glissement annuel, en %		
		2012	2013	2014
Ensemble	Bretagne	-0,9	-1,0	-0,3
	France métropolitaine	-0,6	-0,3	-0,5
	Bretagne	-0,3	-0,7	0,2
Hors intérim	Bretagne	-0,4	-1,2	-0,3
	France métropolitaine	-0,2	-0,5	-0,4
	Bretagne	-0,2	-0,7	-0,1
Construction	Bretagne	-1,9	-3,9	-3,4
	France métropolitaine	-1,1	-1,8	-3,5
	Bretagne	-0,8	-2,0	0,1
IAA	Bretagne	-1,4	-1,7	0,6
	France métropolitaine	-0,4	-0,9	0,1
	Bretagne	-1,0	-0,2	0,5

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs. Source : Insee, estimations d'emplois

L'impact des pertes d'emploi des dernières années est visible sur le taux de chômage qui augmente de la même façon qu'en moyenne nationale (+ 0,4 point). Toutefois la Bretagne figure encore parmi les régions ayant le plus faible taux de chômage avec l'Île-de-France, Rhône-Alpes et l'Auvergne. Le taux de chômage breton se situe à 8,9 % de la population active et celui de la France métropolitaine à 10 %.

Après trois années de baisse, la création d'entreprise repart en Bretagne. La hausse de 3,1 % est supérieure à la moyenne nationale (2,6 %). L'industrie et les services aux entreprises et aux particuliers tirent cette croissance. La création est stable dans la construction et le commerce, transports, hébergement et restauration.

Enfin, les bons résultats réalisés par l'économie touristique en 2013 se sont confirmés en 2014, grâce à la fréquentation des campings.

Des disparités départementales

Les évolutions d'emploi sont très contrastées selon les départements. L'Ille-et-Vilaine est le seul département créateur d'emplois et a retrouvé son niveau de fin 2007. Tous les autres perdent des emplois, plus particulièrement le Morbihan qui accuse une baisse de 1,1 % de ses salariés. C'est aussi le département ayant le plus fort taux de chômage de la région (9,5 % de la population active).

Des perspectives encourageantes

Au premier trimestre la reprise de l'activité au niveau national a été meilleure que prévu puisque la croissance a été de 0,6 %. Les premières données disponibles sur 2015 montrent que la Bretagne semble bénéficier de cette embellie. En effet, les créations d'entreprises hors auto entrepreneurs continuent de progresser, les défaillances d'entreprises baissent légèrement et les nuitées dans les hôtels en janvier et en février sont en hausse.

Le secteur de la construction reste pourtant en retrait avec un nombre de logements autorisés et commencés une nouvelle fois en baisse. Il en est de même pour le chômage avec un nombre de demandeurs d'emploi qui progresse toujours au premier trimestre.

Par rapport au niveau national, la tendance semble s'inverser en faveur de la Bretagne. En effet, contrairement aux années précédentes, les évolutions de ces différents indicateurs sont plus favorables dans la région qu'en France métropolitaine. ■

Cadrage national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Direction des études et synthèses économiques, Insee

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

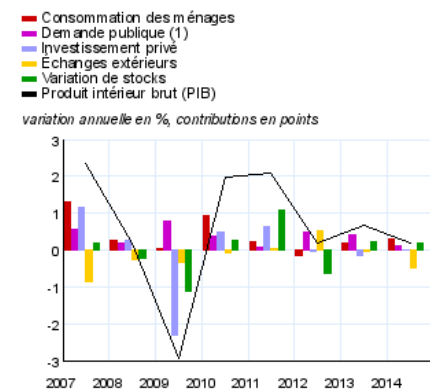
Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux *stimuli* extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,7 % en 2013.

1 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de +0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+0,6 % après +0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (-6,9 % après +0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+2,0 % après +0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (-5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (-1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (-0,6 %).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+2,4 % après +1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+3,8 %, après +1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (-0,5 point après une contribution neutre en 2013).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+0,5 % après +0,7 %), les services non marchands (+1,0 % après +1,2 %) et l'agriculture (+8,5 % après -1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (-2,1 % après +2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (-3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (-0,7 % après +0,5 %).

Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+1,1 % après -0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+1,1 % après +0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après +0,8 % en 2013).

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (-0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013).

2 Le PIB et les opérations de biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			en milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
	2012	2013	2014		
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	-1,2
Consommation effective des ménages, dont :					
- dépense des ménages	0,2	0,6	0,9	1 464,80	0,7
- dépense individualisable des administrations	-0,3	0,4	0,6	1 094,90	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	1,6	1,6	546	0,4
Formation brute de capital fixe, dont :					
- entreprises non financières	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
- ménages	0,2	-0,6	-1,2	443,1	-0,3
- administrations publiques	-0,2	0,5	2	248,8	0,2
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-2,1	-1,5	-5,3	98,8	-0,3
Exportations	1,8	0,1	-6,9	75,2	-0,3
Exportations	-0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000

Avertissement : dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T4 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du Bilan économique régional.

Emploi salarié

Des signes encourageants pour l'emploi régional

La contraction de l'emploi salarié privé se poursuit en 2014. Son rythme est néanmoins moins important qu'en 2012 et 2013. La situation en Bretagne redevient moins défavorable qu'au niveau national. La construction poursuit son repli. L'industrie est stable grâce notamment à la reprise dans l'agroalimentaire. Dans le tertiaire marchand, l'emploi progresse dans tous les secteurs en dehors du commerce et de l'hébergement-restauration. L'intérim est en augmentation pour la 2^e année consécutive.

Hervé Bovi, Insee - Luc Goutard, Direccte

En 2014, 1 900 emplois ont été perdus dans les secteurs principalement marchands en Bretagne. En un an, l'emploi a reculé de 0,3 % dans la région contre 0,5 % en France métropolitaine (figure 1). Après deux années de baisses importantes et plus fortes qu'au niveau national, l'érosion de l'emploi régional s'atténue en 2014. Dans la plupart des secteurs, l'évolution de l'emploi est même plus favorable en Bretagne que pour la France métropolitaine.

Un nombre d'emplois stable dans l'industrie

En 2014, l'emploi industriel stoppe sa chute amorcée trois années plus tôt (figures 2 et 4). Sur l'année 2014, le secteur enregistre une baisse de plus de 900 emplois (-0,5 %) mais celle-ci résulte artificiellement de la réorientation d'une entreprise industrielle (Alcatel Lucent) de 900 salariés vers le secteur des services. Hormis cet artefact, l'évolution sur un an de l'emploi industriel régional est ainsi stable et plus favorable qu'au niveau national, où s'observe un repli de 1,2 %.

Après trois années de baisse continue, l'emploi salarié dans l'agroalimentaire repart à la hausse. Le secteur crée 380 emplois en 2014, ce qui correspond à une progression de 0,6 % sur un an. En France métropolitaine, la hausse n'est que de 0,1 %. La croissance de l'intérim de 4,8 % dans le secteur donne à cette reprise une ampleur encore plus grande. La fabrication de boissons, d'aliments pour animaux et de produits laitiers, ainsi que le travail des grains et la transformation et conservation de fruits et légumes sont les activités les plus dynamiques du secteur. La plus forte progression s'observe en Ille-et-Vilaine tandis que le Finistère perd à nouveau des emplois dans l'agroalimentaire (-1,2 %),

plus particulièrement dans la fabrication de produits laitiers et la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires.

Le secteur « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et fabrication de machines » progresse de 0,2 % après cinq années de baisse consécutives. L'emploi diminue de 1,4 % en France métropolitaine dans ce secteur.

Dans la fabrication de matériels de transport, la dégradation se poursuit avec une perte de plus de 400 emplois en 2014 (-3,8 % sur un an), essentiellement dans l'industrie automobile. Dans ce secteur, les difficultés de PSA ont des conséquences sur l'emploi dans l'entreprise elle-même, mais également chez les sous-traitants équipementiers automobiles.

Le secteur de la fabrication d'autres produits industriels est également en baisse de 0,3 %.

La chute des emplois se poursuit dans la construction

Depuis 2009, le secteur de la construction est en difficulté dans la région, davantage qu'au niveau national. En 2014, le nombre de mises en chantier de logements neufs chute à nouveau de 15,2 % en Bretagne. Conséquence directe de ce marché atone, l'emploi salarié se dégrade en 2014 pour la 6^e année consécutive dans la construction avec une disparition de 2 400 emplois supplémentaires. Cette évolution porte à plus de 10 000 le nombre d'emplois perdus dans ce secteur depuis fin 2008. La construction de maisons individuelles est la plus touchée, mais tous les secteurs de la construction se dégradent. En 2014, la baisse dans la région (-3,4 %) est équivalente à celle de la France métropolitaine.

Reprise dans le tertiaire marchand

Dans le tertiaire marchand, la reprise amorcée au second semestre 2013 se confirme en 2014 avec une croissance de 0,1 % de l'emploi salarié en Bretagne. Cette hausse est équivalente à celle observée au niveau national. L'augmentation est de 1 430 emplois (+0,3 %) mais, corrigée de l'établissement qui change de secteur, ce sont 530 emplois qui sont créés, dont près de 300 dans l'intérim. Hors intérim, la hausse de l'emploi dans le secteur est également de 0,1 %.

L'emploi dans le commerce poursuit sa baisse

Après une baisse de l'emploi salarié de 0,9 % en 2013, le commerce ne parvient pas à inverser la tendance. Celui-ci perd 920 emplois dans la région en 2014, correspondant à une baisse de 0,6 %. Cette évolution concerne essentiellement le commerce de détail. En France métropolitaine, l'emploi dans le commerce décroît de 0,5 %.

Les services marchands hors intérim redémarrent

À l'inverse, les services marchands hors intérim rebondissent en 2014 avec une hausse de 0,4 %. Plus de 1 100 emplois sont ainsi créés dans la région en un an.

Après une diminution de l'emploi salarié en 2013, le secteur des transports et de l'entreposage repart à la hausse au premier semestre 2014. Toutefois, selon les départements, une nouvelle baisse s'amorce au 3^e ou au 4^e trimestre. Globalement, sur un an, le secteur gagne 250 emplois (+0,4 %).

Pour en savoir plus

- L'intérim en Bretagne - 4^e trimestre 2014 / Direccte Bretagne. - Dans : Indicateurs (2015, avr.) - 2 p.
- Tertiairisation des emplois, essor des activités au service de la population : trente ans de mutations dans les territoires bretons / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 15 (2015, fév.) - 4 p.

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
		Bretagne	Bretagne	France métropolitaine	France métropolitaine
Industrie	169,7	-0,5	-1,2	-1,6	-2,0
Industrie agro-alimentaire	67,4	0,6	0,1	-0,7	-0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	13,4	1,0	1,0	0,4	0,2
Biens d'équipement	17,8	0,2	-1,4	-2,4	-2,8
Matériels de transport	10,5	-3,8	-2,7	-5,4	-2,0
Autres branches industrielles	60,7	-1,7	-1,7	-1,9	-2,9
Construction	69,1	-3,4	-3,5	-2,3	-1,5
Tertiaire marchand	464,2	0,3	0,1	0,4	0,3
Commerce	146,6	-0,6	-0,5	-0,2	-0,2
Transports	58,2	0,4	-0,5	-0,1	-0,3
Hébergement - restauration	40,6	-0,0	0,8	0,3	0,9
Information - communication	26,6	0,2	0,8	0,9	0,3
Services financiers	31,7	1,3	0,5	1,2	0,2
Services immobiliers	7,3	0,3	-0,1	-1,0	-0,5
Services aux entreprises	87,3	1,2	0,8	1,4	0,9
Services aux ménages	35,0	0,9	0,8	0,3	0,7
Intérim	30,8	1,0	0,1	0,7	1,1
Total	703,0	-0,3	-0,5	-0,4	-0,4

Note : données CVS.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

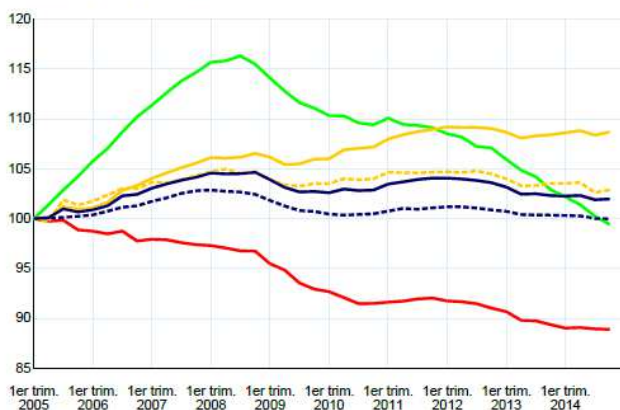
Source : Insee, estimations d'emploi.

NB : le changement de secteur d'activité d'Alcatel Lucent qui passe de l'industrie aux services impacte artificiellement les résultats des lignes : Industrie, Autres branches industrielles, Tertiaire marchand et Services aux entreprises.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Bretagne

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Bretagne
- Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

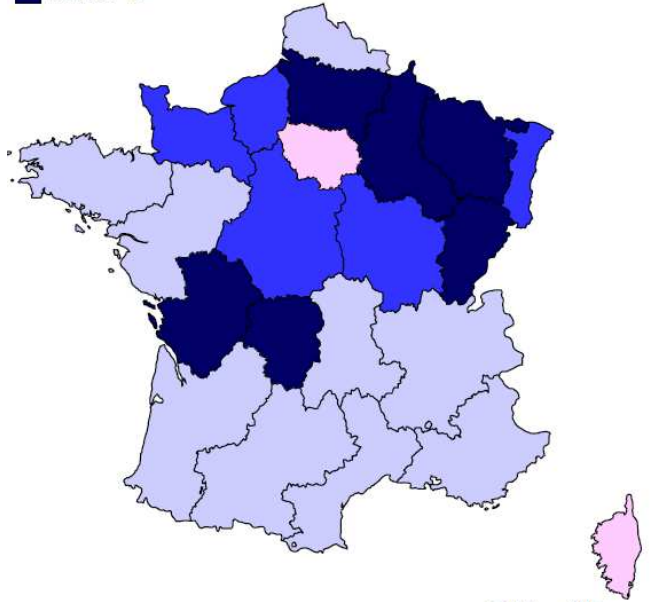
Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution régionale de l'emploi salarié

France métropolitaine : -0,5 %

Glissement annuel 2014-2013 (en %)

- 0 et plus
- de -0,5 à moins de 0
- de -1,1 à moins de -0,5
- moins de -1,1



©IGN-Insee 2015

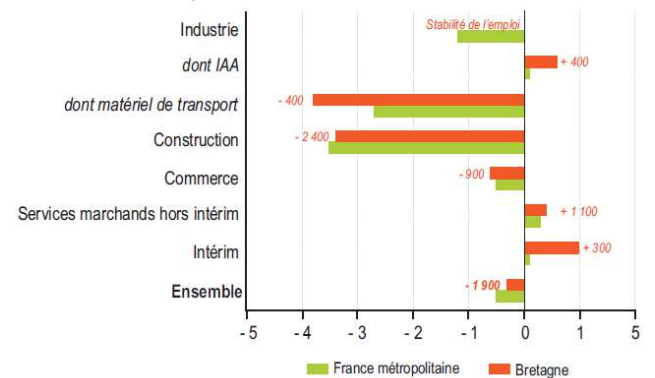
Note : données CVS.

Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands

Glissement annuel, en %



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, estimations d'emploi

Le secteur de l'information et de la communication crée 60 emplois en 2014, poursuivant la croissance observée dans les années antérieures. La hausse est néanmoins plus faible cette année (+ 0,2 %).

Les activités financières et d'assurance restent sur leur dynamique de la fin de l'année 2013, créant 420 emplois en 2014. Avec une hausse de 1,3 % sur un an, c'est à nouveau le secteur le plus dynamique au sein des services marchands hors intérim.

L'emploi salarié dans les activités immobilières repart à la hausse en 2014 (+ 0,3 %), après 2 années de baisse

soutenue. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, l'évolution de l'emploi reste légèrement en diminution.

Le secteur des services aux entreprises contribue également à la bonne tenue des services marchands hors intérim, avec la création d'une certaine d'emplois dans la région en 2014. La hausse de 0,1 % de l'emploi salarié dans le secteur en Bretagne est néanmoins inférieure à celle constatée au niveau national (+ 0,8 %).

Après un premier semestre difficile, l'emploi repart à la hausse dans les services aux ménages. Sur l'ensemble de l'année 2014, il augmente de 0,9 % en

Bretagne, créant plus de 300 postes supplémentaires. Les activités sportives, récréatives et de loisirs progressent fortement.

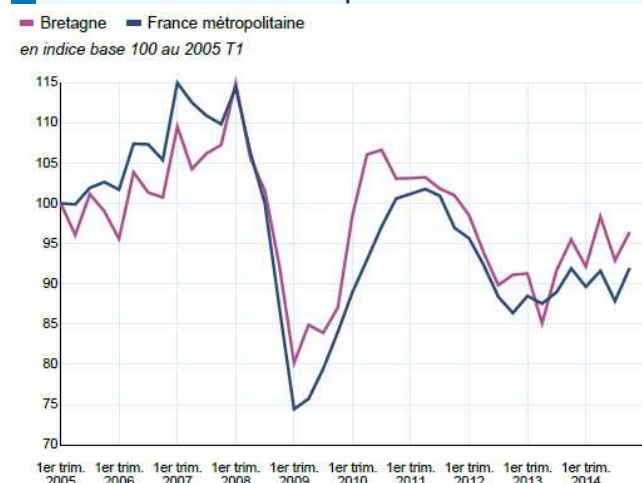
Le secteur de l'hébergement et de la restauration est le seul à ne pas progresser parmi les services marchands. L'emploi salarié s'y stabilise en 2014 dans la région après 2 années de dégradation, le gain dans la restauration compensant la perte dans l'hébergement. L'emploi salarié augmente en Ile-et-Vilaine et diminue dans les autres départements. Le secteur reste moins bien orienté qu'au niveau national (+ 0,8 %). ■

L'emploi intérimaire : une année sans tendance marquée

L'évolution de l'activité intérimaire est sensible aux variations de l'activité économique. Après l'année 2012 et le début d'année 2013 marqués par de fortes baisses, l'emploi intérimaire s'est plutôt stabilisé voire amélioré mais avec des évolutions trimestrielles très erratiques. Comme au niveau national, l'emploi intérimaire montre une forte variabilité en 2014, sans que se dégage une tendance marquée. Les 1^{er} et 3^e trimestres sont en recul, alors que les 2^e et 4^e trimestres sont favorables. À la fin de l'année 2014, 30 800 salariés sont intérimaires, soit une hausse de 300 postes depuis un an (+ 1,0 %). En France, l'emploi intérimaire est resté stable (+ 0,1 % sur un an). Le niveau des effectifs intérimaires dans la région est supérieur au point bas du 2^e trimestre 2013 (27 200 intérimaires), mais reste bien inférieur à la période 2010-2011 et notamment au 3^e trimestre 2010 (34 100 intérimaires).

Au 4^e trimestre 2014, l'intérim représente 4,4 % de l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands en Bretagne. Il y est relativement plus présent qu'en France où cette part s'élève à 3,5 %. L'industrie, prise dans son ensemble, utilise plus de la moitié du contingent d'intérimaires. L'industrie agroalimentaire en emploie à elle seule 30 % et la construction 20 %.

5 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

La timide hausse de l'emploi intérimaire est insuffisante pour empêcher les pertes de l'emploi total sur l'ensemble de l'année. Ainsi plus de 1 900 emplois ont été détruits dans les secteurs principalement marchands dans la région. Hors intérim, c'est 2 200 emplois directs qui ont disparu. Généralement, les secteurs ayant perdu des emplois directs ont aussi perdu des emplois intérimaires. À l'inverse, les secteurs avec des emplois directs en augmentation gagnent aussi des emplois intérimaires. Malgré des variations infra-annuelles contrastées, l'emploi intérimaire progresse dans l'industrie agroalimentaire (+ 400 en un an, soit + 4,8 %). Hors intérim, ce secteur gagne également 400 emplois salariés en 2014 (+ 0,6 %). L'intérim progresse aussi dans le secteur tertiaire marchand, et plus particulièrement dans les transports et entreposage (+ 200, soit + 8,4 %). Le recours à l'intérim reste faible dans le tertiaire. Les évolutions de l'emploi intérimaire (+ 3,1 %) n'ont pas d'effet notable sur les évolutions globales de l'emploi de ce secteur (+ 0,3 %). L'intérim dans les industries non agroalimentaires a reculé de 1,6 % entre les quatrièmes trimestres 2013 et 2014, dans une proportion proche de celle des emplois directs (- 1,3 %). Dans le même temps, l'intérim dans la construction chute de 3,8 %. Ajoutée à la baisse de l'emploi direct (- 3,4 %), le secteur a perdu 2 700 emplois dans l'année.

Chômage et politique d'emploi

Une hausse marquée de la demande d'emploi mais un taux de chômage qui reste faible

Dans la continuité de l'année 2013, la Bretagne connaît en 2014 une poursuite de la hausse de la demande d'emploi, supérieure à l'évolution nationale. L'augmentation touche principalement les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée. Toutefois, le taux de chômage breton reste parmi les plus faibles des régions françaises.

Joël Bodennec, Ronan Lhermenier et Jacqueline Richard (Directe)

Un taux de chômage toujours parmi les plus bas de France

En Bretagne, le taux de chômage s'élève à 8,9 % fin 2014, soit 0,4 point de plus que fin 2013. Malgré cette augmentation, la Bretagne se maintient au premier rang des régions ayant le plus faible taux de chômage, avec l'Île-de-France, Rhône-Alpes et l'Auvergne. En France métropolitaine, le taux de chômage s'établit à 10 % de la population active (*figure 1*).

Au niveau infrarégional, l'Ille-et-Vilaine connaît la situation la plus favorable avec un taux de chômage de 8,2 %. Le Morbihan est le département le plus touché (9,5 %). Les Côtes-d'Armor et le Finistère sont dans une situation intermédiaire avec un taux égal à 9,2 % (*figure 2*).

Une demande d'emploi en hausse continue en 2014

En décembre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité (catégorie A) a augmenté de 6,1 % en un an pour atteindre 155 100 personnes (*figure 3*). La demande d'emploi globale (catégories A, B ou C) a connu une hausse de 7,2 % en Bretagne. Ainsi, la région enregistre une hausse de la demande d'emploi supérieure de 0,8 point au niveau national (+ 6,4 %).

Fin décembre 2014, 251 900 personnes étaient en demande d'emploi en Bretagne, en catégories A, B ou C, soit environ 17 000 de plus qu'en fin d'année 2013.

Les entrées à Pôle Emploi au cours des trois derniers mois de l'année 2014 ont

cependant diminué de 1,6 %. Cette baisse concerne les inscriptions pour reprise d'activité¹ et les fins de contrat à durée déterminée (respectivement -3,0 % et -2,4 %). En revanche, les inscriptions pour fins de mission d'intérim et licenciements économiques ont augmenté (+1,2 % dans les deux cas). Parallèlement, le nombre de sorties a décliné de 2,1 % au cours des trois derniers mois.

Une situation préoccupante chez les jeunes et les seniors

Parmi les personnes n'ayant exercé aucune activité, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 25 ans ou plus augmente par rapport à décembre 2013 (+5,3 % pour les 25 à 49 ans et +8,3 % pour les seniors). Pour les jeunes de moins de 25 ans, la demande reste élevée sur un an (+6,3 %) malgré un ralentissement en fin d'année.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an progresse de 10,3 % en douze mois. En fin d'année 2014, les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 42 % des inscrits de catégories A, B ou C.

Des contrastes entre les départements bretons

Avec une très légère baisse de la demande d'emploi en fin d'année, les nombres de personnes inscrites en catégorie A dans les Côtes-d'Armor et le Finistère augmentent respectivement de 5,7 % et de 5,2 % en un an. En revanche, en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan la tendance est supérieure à la

moyenne régionale avec une hausse respectivement de 6,8 % et de 6,9 %.

Toutes catégories confondues, l'augmentation de la demande d'emploi la moins élevée se situe dans le Finistère (6,6 %). Les autres départements connaissent une augmentation d'environ 7,5 %, soit 0,3 point de plus que la moyenne régionale.

Des mesures d'accompagnement et d'aides à l'emploi consolidées

Les mesures récentes d'aide à l'emploi ont connu une augmentation significative en 2014 en Bretagne (*figure 4*). Ainsi, les emplois d'avenir ont doublé dans le secteur marchand, passant de 226 en 2013 à 459 en 2014. Dans le secteur non marchand, une progression de 9 % a permis d'atteindre 2 617 emplois d'avenir en 2014.

Dans le secteur non marchand, on observe une baisse du nombre d'entrées de contrats uniques d'insertion et de contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE). Cependant, cette diminution de 16,7 % est due en partie à l'allongement de la durée de ces contrats. En effet, depuis 2014, la durée minimale est passée de 6 à 12 mois. Dans le secteur marchand, le nombre d'embauches de contrats unique d'insertion et de contrats initiative emploi (CUI-CIE) est stable à 1 829 en 2014. ■

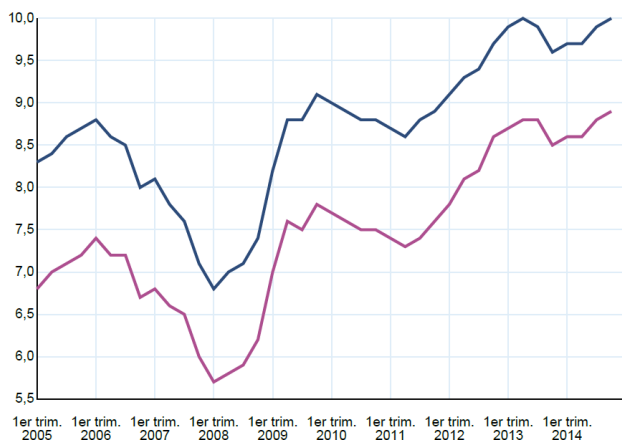
1- Comprend le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins 6 mois et les cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé maladie ou maternité.

Pour en savoir plus

- Les taux de chômage en Bretagne - 4^e trimestre 2014 / Directe Bretagne. - Dans : Indicateurs (2015, avr.). - 2 p.
- Conjoncture de l'emploi et du chômage au 4^e trimestre 2014. Ralentissement de l'activité et stabilisation de l'emploi / Dares. - Dans : Dares Analyses ; n° 29 (2015, avr.). - 8 p.
- L'activité partielle en 2013. Un recours plus intense qu'en 2012, mais une tendance au repli sur l'année / Dares. - Dans : Dares Analyses ; n° 26 (2015, mars). - 10 p.

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Bretagne — France métropolitaine
en % de la population active



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Taux de chômage par département

en % de la population active

	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4 (en points de %)
Côtes-d'Armor	8,8	8,8	8,9	9,1	9,2	0,4
Finistère	8,8	8,9	8,8	9,1	9,2	0,4
Ille-et-Vilaine	7,8	7,8	7,8	8,0	8,2	0,4
Morbihan	9,0	9,1	9,1	9,4	9,5	0,5
Bretagne	8,5	8,6	8,6	8,8	8,9	0,4
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	123,1	82,8	7,4	6,2
Femmes	128,8	72,3	7,0	6,0
Moins de 25 ans	42,0	25,9	6,2	6,3
25 à 49 ans	156,0	93,5	6,8	5,3
50 ans ou plus	53,8	35,7	9,1	8,3
Inscrits depuis un an ou plus	104,4	nd	10,3	nd
Bretagne	251,9	155,1	7,2	6,1
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	10 681	11 208	4,9
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	1 822	1 829	0,4
Emplois d'avenir	226	459	103,1
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	14 766	12 298	-16,7
Emplois d'avenir	2 400	2 617	9,0
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	7 945	6 950	-12,5

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

Note : extraction en avril 2015.

Source : DARES.

Démographie des entreprises

Reprise des créations d'entreprises en 2014

Après trois années de recul, la création d'entreprises repart en Bretagne en 2014. Ce rebond est dû aux sociétés et aux entreprises sous régime d'autoentrepreneurs avec, pour chacune, un taux de création supérieur à 5 %. Les Côtes-d'Armor et dans une moindre mesure le Finistère sont le moteur de cette reprise. C'est surtout le secteur des services aux particuliers qui profite le plus de cette embellie. Après une mauvaise année 2013, les défaillances d'entreprises progressent encore de 1 % en 2014.

Valérie Molina et Robert Granger, Insee

Le nombre de créations d'entreprises en Bretagne progresse en 2014. Plus de 19 500 nouvelles unités ont été créées, soit 3,1 % de plus sur un an (*figure 1*). Cette augmentation est supérieure à celle de France métropolitaine (+ 2,6 %).

Progression des créations dans l'industrie et les services

En 2014, 1 384 entreprises sont créées dans l'industrie, soit 38 de plus qu'en 2013 (*figure 3*). Cette progression de 2,8 % est toutefois moindre qu'en France métropolitaine (+ 5,5 %). Les Côtes-d'Armor réalisent la plus forte augmentation avec 50 entreprises supplémentaires alors qu'en Ile-et-Vilaine le nombre d'entreprises créées a diminué de 26 unités.

Le niveau de création reste stable dans le secteur de la construction (+ 2 540 entreprises) alors qu'il diminue au niveau national (- 2,7 %). Les Côtes-d'Armor enregistrent une hausse de 8,5 %, alors que les créations sont en baisse dans les trois autres départements.

Le secteur « commerce, transports, hébergement et restauration » crée plus de 4 900 entreprises, soit un nombre équivalent à 2013. Les créations augmentent en Ile-et-Vilaine et dans le Morbihan et diminuent dans les Côtes-d'Armor et le Finistère. En France métropolitaine, le nombre de créations dans ce secteur augmente de 3,3 %.

Avec plus de 5 700 entreprises immatriculées, les services aux entreprises enregistrent une hausse de 258 entreprises (+ 4,7 %), une augmentation légèrement supérieure à celle observée en France métropolitaine (+ 4 %). La moitié de l'augmentation concerne l'Ile-et-Vilaine (+ 125 entreprises).

Enfin, la croissance la plus élevée (+ 5,9 %) est réalisée dans les services aux particuliers qui s'approchent des 5 000 créations dans l'année et retrouvent ainsi leur niveau de 2009. La progression est beaucoup plus forte qu'en métropole (+ 2,7 %). Le Finistère se distingue avec une hausse de 11 %, soit la moitié des entreprises supplémentaires créées. À l'opposé, la création dans ce secteur stagne dans le Morbihan.

Évolution contrastée selon les statuts

Après trois années de baisse, les immatriculations de sociétés progressent de 5,4 % en 2014 (*figure 2*). Près de 5 330 sociétés ont été ainsi créées. La hausse est supérieure à la moyenne nationale (+ 4,4 %) et se retrouve dans tous les départements, en particulier dans le Finistère (+ 7,7 %). Près de 40 % des sociétés sont créées dans le secteur des services aux entreprises. C'est toutefois dans le secteur des services aux particuliers que l'augmentation est la plus importante (+ 17,5 %). Par ailleurs, les créations de sociétés sont en repli dans l'industrie (- 8,3 %).

Les immatriculations d'entreprises individuelles, au nombre de 3 890, diminuent, mais cette baisse fait suite à une forte hausse en 2013 (+ 23,9 %). Malgré ce repli, elles restent quand même à un niveau supérieur aux années 2010 à 2012. En moyenne nationale, la baisse est de 2,9 %. Le repli est assez sensible dans les Côtes-d'Armor (- 10,3 %) et le Morbihan (- 11,7 %). Pour sa part, le Finistère se distingue avec une hausse de 3,9 %. La baisse se retrouve dans tous les secteurs d'activité à l'exception de celui des services aux particuliers qui concentre plus de 40 % des immatriculations et qui progresse de 5,3 %. La diminution la plus

forte se situe dans le commerce, transports, hébergement et restauration (- 16,2 %).

Les créations d'auto-entreprises repassent au dessus de la barre des 10 000 en 2014. Ce nombre est en augmentation de 5,1 % en Bretagne et de 3,5 % en France métropolitaine. Tous les départements sont en hausse et plus particulièrement les Côtes-d'Armor (+ 9,7 %). Par ailleurs, avec 3 200 créations d'auto-entreprises, l'Ile-et-Vilaine représente presque un tiers du total régional. La progression sous le régime d'autoentrepreneuriat en Bretagne est visible dans tous les secteurs à l'exception de la construction (- 0,2 %), même si cette diminution est moins marquée qu'au niveau national (- 2,1 %). Dans l'industrie les créations ont progressé de 11,6 %.

Hausse des défaillances en Ile-et-Vilaine

Les défaillances d'entreprises ont progressé en Bretagne en 2014 (*figure 5*). Plus de 2 830 défaillances sont enregistrées, soit 1 % de plus qu'en 2013. En France métropolitaine, les défaillances sont en diminution de 0,7 %. La hausse observée en Bretagne concerne exclusivement l'Ile-et-Vilaine (+ 8,6 %), alors que dans les autres départements bretons la tendance est à la baisse.

Près de 40 % des défaillances concernent le secteur commerce, transports, hébergement et restauration (*figure 6*). Ce nombre est toutefois en baisse de 4,6 % sur un an. Les défaillances sont également en diminution dans le secteur de la construction et les services aux particuliers alors qu'elles progressent dans les autres secteurs. ■

Pour en savoir plus

- Défaillances d'entreprises en France - mars 2015 / Banque de France. - (2015, mai). - 2 p.
- Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création / Damien Richet ; Insee. - Dans : Insee première; n° 1543 (2015, avr.). - 4 p.

1 Créations d'entreprises par département

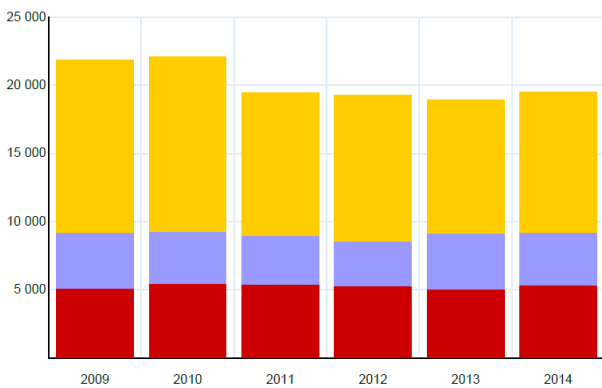
en %

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Côtes-d'Armor	4,6	-10,3	9,7	3 255	4,8
Finistère	7,7	3,9	3,0	4 912	4,3
Ille-et-Vilaine	5,4	-1,3	4,5	6 672	3,5
Morbihan	3,7	-11,7	4,7	4 665	0,2
Bretagne	5,4	-4,5	5,1	19 504	3,1
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises dans la région Bretagne

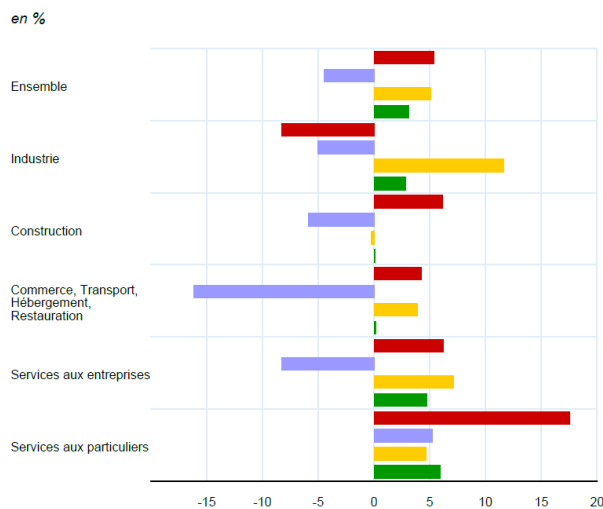
■ Sociétés
 ■ Entreprises individuelles hors auto-entreprises
 ■ Auto-entreprises



Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Bretagne

■ Sociétés
 ■ Entreprises individuelles hors auto-entreprises
 ■ Auto-entreprises
 ■ Ensemble

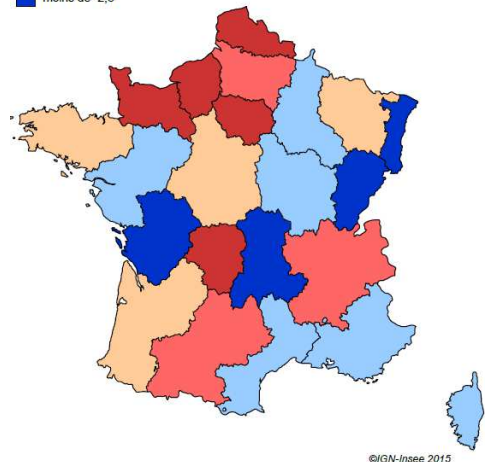


Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors auto-entreprises

France métropolitaine : +1,6%
 Évolution de 2013 à 2014 (en %)

- 3,6 et plus
- de 1,6 à moins de 3,6
- de 0 à moins de 1,6
- de -2,8 à moins de 0
- moins de -2,8



Champ : France métropolitaine, hors auto-entrepreneurs.
 Ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Défaillances d'entreprises par département

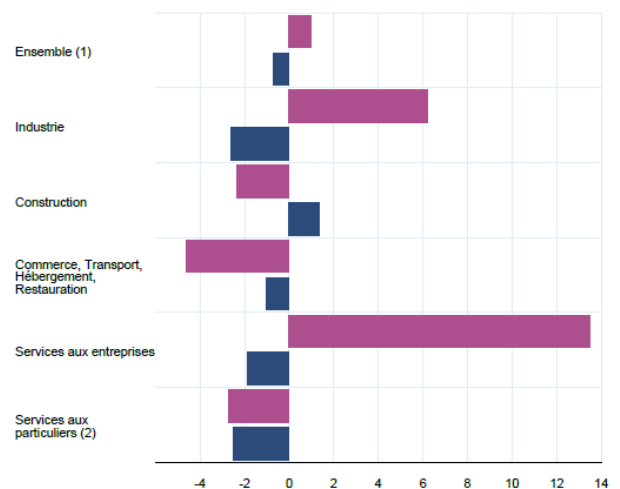
	Défaillances 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Côtes-d'Armor	560	-2,4
Finistère	717	-0,1
Ille-et-Vilaine	810	8,6
Morbihan	744	-2,9
Bretagne	2 831	1,0
France métropolitaine	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Bretagne

■ Bretagne
 ■ France Métropolitaine

en %



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

Bilan annuel des entreprises

En Bretagne, l'année 2014 aura été, dans l'ensemble, plus difficile que prévu avec une activité qui, globalement, s'est de nouveau repliée

Dans l'industrie, les résultats d'ensemble de la région ont été impactés par les difficultés récurrentes du secteur automobile mais aussi par les performances en retrait de plusieurs autres grands secteurs qui ont également vu leur chiffre d'affaires reculer. La construction a, quant à elle, accusé une baisse d'activité plus forte qu'anticipée l'an passé. Les difficultés rencontrées dans ces deux secteurs ont pesé sur le niveau de l'emploi, en retrait. Comme en 2013, les services marchands ont vu leur chiffre d'affaires s'accroître de même que le niveau de leurs effectifs. Prévue à la hausse, les dépenses d'investissements ont à nouveau stagné dans l'industrie ; elles ont baissé dans la construction et les services marchands.

Direction des Affaires régionales - Banque de France de Rennes

En 2014, le chiffre d'affaires de l'« industrie » a continué de se contracter

En 2014, infirmant les prévisions plutôt favorables qui avaient été formulées l'an dernier, le chiffre d'affaires global de l'industrie s'est, une nouvelle fois, inscrit en léger retrait (-1,4 % contre -1,0 % en 2013 et -0,5 % en 2012) (*figure 1*). Toujours, pour partie, imputable à une baisse de l'activité dans la fabrication de « matériels de transport », ce repli a été amplifié par la diminution marquée des prix à la production industrielle, due notamment à la chute du cours du pétrole brut.

Si l'on excepte les « équipements électriques », les performances des autres grands secteurs industriels ont été moindres que l'année précédente. Cette baisse de l'activité a concerné toutes les entreprises quelle que soit leur taille, tout en étant toutefois plus accentuée chez les plus grandes (effectifs supérieurs à 500).

Comme anticipé par les chefs d'entreprise, le chiffre d'affaires global à l'exportation s'est faiblement renforcé mais dans des proportions un peu en deçà des prévisions formulées fin 2013/début 2014. Dans la continuité de l'an dernier, la hausse la plus significative a été relevée au sein des entreprises employant moins de 50 salariés.

L'année 2014 a été caractérisée par une poursuite de l'érosion des effectifs, tendance négative qui, exception faite en 2011, prévaut sans discontinuité depuis une décennie. Seules les entreprises employant de 200 à 500 salariés font exception en enregistrant un gain modeste. Après deux années de baisse marquée, les emplois intérimaires ont été maintenus mais à un bas niveau.

Le niveau des investissements ressort stable. Une analyse par taille d'entreprise permet toutefois de mettre en perspective des progrès dans les plus petites unités alors que, à l'inverse, les programmes ont été souvent décalés, voire réduits dans celles de plus de 500 salariés.

La progression des dépenses d'investissement a été modeste et surtout bien en deçà des prévisions formulées l'an passé (+0,9 % au lieu des +9,1 % escomptés).

Dans l'ensemble, les industriels interrogés estiment que la rentabilité d'exploitation du secteur se serait plutôt améliorée en 2014, malgré des évolutions négatives dans les « équipements électriques » et, plus encore, au sein des « matériels de transport ».

En 2014, conformément aux prévisions, le chiffre d'affaires des « services marchands » s'est accru plus rapidement qu'en 2013

Ce renforcement de l'activité (+2,2 % contre +0,5 % en 2013) s'explique d'abord par les bons résultats des « activités informatiques » et des « activités de nettoyage » qui ont continué d'apporter une contribution significative à la progression d'ensemble. Parallèlement, un léger mieux a aussi été noté au sein des secteurs « ingénierie, études techniques » et « transports ».

Globalement, les effectifs ont continué de progresser, à un rythme cependant un peu inférieur à celui qui avait prévalu en 2013. Comme prévu, une nouvelle hausse significative est intervenue dans les « activités informatiques ». Le renforcement des effectifs a également continué dans les « activités de nettoyage ». Dans les « transports », les

emplois ont été quasiment préservés mais avec un accroissement de la part des intérimaires. Enfin, dans l'« ingénierie technique », les effectifs ont encore été ajustés à la baisse.

Après avoir progressé au cours des exercices précédents, le niveau global des investissements est apparu un peu en repli en 2014. Les investissements se sont significativement contractés dans les « transports » et, à un degré moindre au sein des « activités de nettoyage ». À l'inverse, une fois encore, une progression sensible a été observée au sein des « activités informatiques » et, mais dans des proportions toutefois moindres, dans le secteur de l'« ingénierie technique ».

Dans l'ensemble, la rentabilité d'exploitation se serait plutôt renforcée, 26 % seulement des entreprises sondées estimant que leurs marges se seraient resserrées sur la période.

Le secteur de la « construction » a accusé en 2014 une baisse d'activité plus forte que prévue

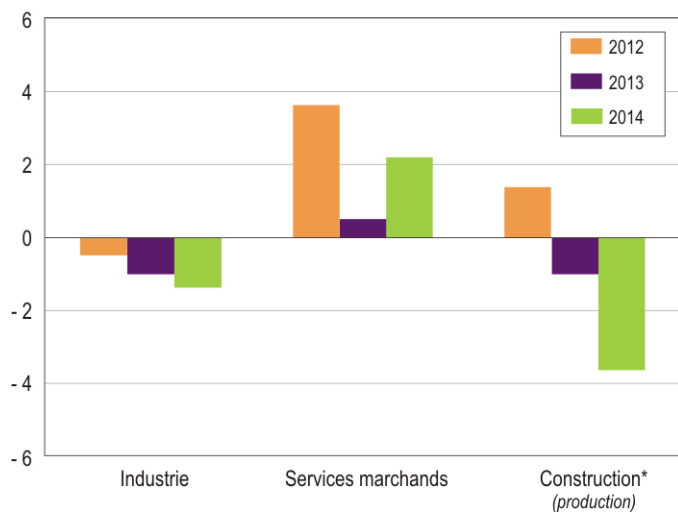
La diminution de la production a surtout concerné le « bâtiment » et, dans une moindre mesure, les « travaux publics ». Au sein du « bâtiment », le « gros œuvre » a été plus impacté que le « second œuvre ».

Dans ce contexte plus difficile que prévu, l'érosion des effectifs s'est accélérée. Pour partie, cet ajustement s'est matérialisé par une nouvelle réduction du recours aux personnels intérimaires.

Cette année encore, la baisse continue des prix des devis a provoqué une nouvelle et nette dégradation de la rentabilité d'exploitation du secteur. Sans surprise, la contraction des dépenses d'investissement s'est prolongée. ■

**1 En 2014 la contraction de l'activité s'est amplifiée
sauf dans les services marchands**

Variation des chiffres d'affaires* par secteur en Bretagne (en %)



Source : Banque de France

Crédits bancaires

Progression sensible des crédits à l'habitat et recul des crédits à court terme

En Bretagne, l'évolution globale des encours de crédits entre décembre 2013 et décembre 2014 ressort à + 0,2 %, soit un niveau inférieur à la progression nationale (+ 1,0 %). Déjà particulièrement importante en Bretagne, la part des crédits à l'habitat s'est encore accrue (+ 0,9 % à 58,7 % du total contre 54,2 % au plan national).

Banque de France - Direction des Affaires Régionales

Près de 83 milliards d'euros d'encours de crédits

En progression de 132 millions d'euros sur l'année 2014¹, l'encours global des financements, accordés par les établissements de crédit présents dans la région à fin décembre 2014, tutoie désormais les 83 milliards d'euros. Le poids de la Bretagne dans le total des encours nationaux diminue très légèrement (- 0,1 %) à 4,8 %. La région occupe toujours la cinquième position après l'Île-de-France (32,4 %), Rhône-Alpes (9,6 %), Provence - Alpes - Côte-d'Azur (6,5 %) et les Pays de la Loire (5,4 %) et se situe légèrement devant la région Nord - Pas-de-Calais (4,6 %). Le poids en matière de distribution de crédits s'avère ainsi supérieur au poids économique de la région (en 2012, le PIB régional représentait 4,1 % de la richesse nationale) tout en étant un peu inférieur au poids démographique régional (5,1 % de la population de la France métropolitaine).

Les crédits distribués par les deux principaux réseaux mutualistes, fortement implantés en Bretagne, ont continué d'augmenter à un rythme très similaire (+ 0,9 % contre + 0,8 % en 2013) pour désormais représenter 61,8 % de la distribution totale des crédits dans la région. Il convient aussi de noter que leur part cumulée est repartie à la hausse (+ 0,4 %) sans pourtant retrouver le niveau de 2012.

Les « crédits à l'habitat » et les « crédits d'équipement » (figure 1) totalisent 89,1 % de l'encours total au niveau régional contre seulement 78,9 % au niveau national (sur un an, l'écart s'est toutefois réduit de 0,3 %).

Les seuls « crédits à l'habitat » représentent en Bretagne 58,7 % du total soit 4,4 points de plus qu'au niveau national et 0,9 % de plus qu'à fin 2013. Au second rang, les « crédits à l'équipement » avec 30,4 % de l'encours global, c'est-à-dire 5,8 points de plus que la part nationale. A contrario, avec 10,3 % de l'encours global, la part des crédits « court terme » en région se situe toujours largement en deçà du pourcentage national (18,7 %).

Une progression des encours résultant uniquement de la croissance des crédits à l'habitat

Sur l'année 2014, la croissance de 0,2 % des encours globaux (figure 2) est, plus encore que l'an dernier, presque entièrement imputable à l'augmentation des crédits à l'habitat (+ 1,8 %). En effet, cette année, on note une diminution de

2,1 % des crédits à l'équipement et des crédits « court terme ». L'évolution au niveau national a été un peu plus marquée (+ 1,0 %) et avec des composantes ayant évolué différemment : une progression des crédits à l'habitat supérieure de 0,5 point à celle qui a prévalu en Bretagne, une petite hausse des crédits à l'équipement de 0,2 % mais un retrait moins prononcé des crédits « court terme » puisqu'atteignant seulement 0,5 point. Les crédits à l'exportation sont restés marginaux (en deçà de 0,1 % du total des encours régionaux) alors qu'au niveau national, ils pèsent pour 1,6 % du total des crédits distribués et ont un peu augmenté (+ 1,5 %).

En 2014, l'encours de crédit « aux sociétés non financières et aux entreprises individuelles » en Bretagne a diminué de 1,7 %² tandis qu'à l'inverse, une hausse a été relevée pour le niveau national (+ 1,3 %).

Le département d'Ille-et-Vilaine porte 35,0 % des encours de la région. Viennent ensuite le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor avec respectivement 27,1 %, 21,5 % et 16,4 %. Cette répartition reste étroitement corrélée à la fois à la démographie et à l'activité économique de chacun de ces territoires. ■

LEXIQUE

S.N.F : sociétés non financières (entreprises hors secteur financier et assurances)

E.I : entrepreneurs individuels

Divers « autres » : assurances, administrations publiques et privées, non-résidents

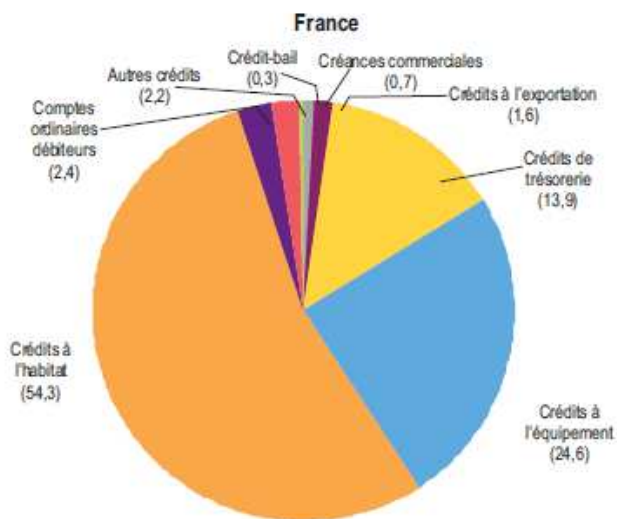
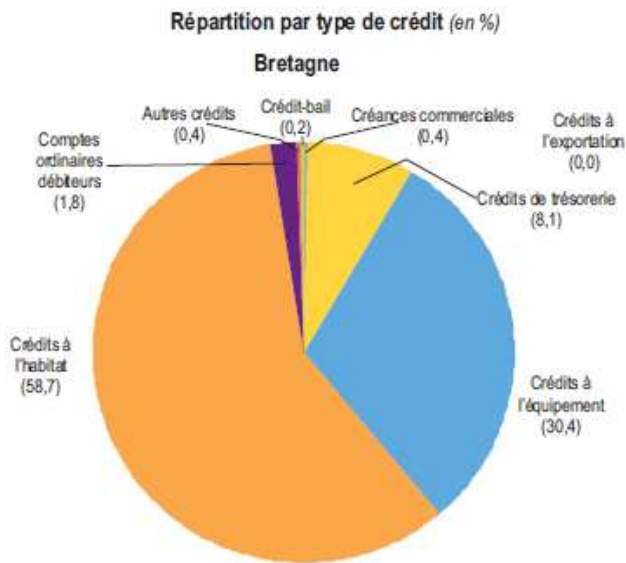
Crédits Court terme : financent les besoins de trésorerie pour les particuliers (notamment sous forme de prêts personnels, découverts,...) et les besoins liés au financement du cycle d'exploitation des S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques (créances commerciales, crédits d'exploitation, comptes débiteurs,...)

Crédits d'équipement : financent les investissements réalisés par les S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques **Crédit-bail** : technique de financement par laquelle une entité économique donne en location le plus souvent un bien d'équipement à un preneur qui, à un moment quelconque du contrat mais le plus souvent à l'échéance, peut décider de devenir propriétaire du bien qui en a été l'objet.

¹ rappel : augmentation avoisinant les 1,7 milliard d'euros en 2013

² rappels : - 0,7 % en 2013, + 1,1 % en 2012 et + 3,4 % en 2011

1 En Bretagne, les crédits à l'habitat et à l'équipement représentent 89 % du total des encours

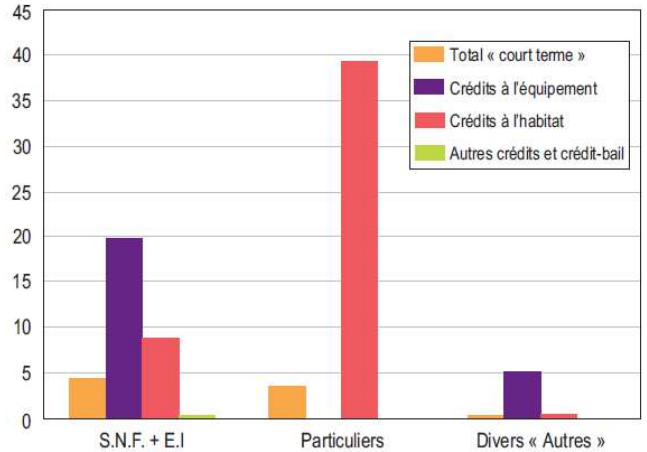


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emplois

2 Progression des encours de 0,2 % imputable aux crédits à l'habitat

Les encours de crédits au 31/12/2014 en Bretagne (en milliards d'€)



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emplois

Difficultés sociales

Les dépôts de dossiers de surendettement ont progressé en 2014

Les dépôts de dossiers de surendettement ont augmenté en Bretagne en 2014 alors qu'au plan national une évolution inverse est intervenue.

Banque de France - Direction des Affaires régionales

En 2014, plus de 10 000 dossiers de surendettement (10 434 précisément¹) ont été déposés en région Bretagne. Alors qu'avec 230 935 dossiers reçus une baisse des dépôts de 2,2 % est relevée au niveau de la France entière, la région enregistre une nouvelle augmentation des dépôts mais d'ampleur toutefois moins marquée qu'en 2013 (+0,5 % contre +4,5 % l'an dernier). Il convient de noter que cette évolution recouvre des disparités importantes entre départements : c'est ainsi que les Côtes-d'Armor et le Finistère enregistrent des progressions (respectivement +6,9 % et +2,0 %) alors que les dossiers reçus en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan ont été un peu moins nombreux (respectivement -1,5 % et -1,3 %) (figure 1).

Entre 2008 et 2014, 1 528 131 dossiers de surendettement ont été déposés en France. Avec 66 544 dossiers au cours de la même période, la part de la Bretagne (4,3 %) reste inférieure à son poids démographique dans la France métropolitaine (5,1 %).

Dans la dernière enquête typologique menée à partir des données 2013, la région Bretagne, avec l'Alsace, la Corse, l'Île-de-France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Rhône-Alpes, reste en effet l'une des régions où le nombre de dossiers déposés auprès des commissions de surendettement est inférieur à 400 (382 exactement) pour 100 000 habitants de 15 ans ou plus (moyenne nationale : 435).

S'agissant des sorties de dossiers, 2 612 ont fait l'objet d'une solution amiable, soit 23,2 % (contre 15,8 % au plan national).

Près de 30 % des dossiers traités se sont soldés par la mise en place d'une mesure de rétablissement personnel (29,3 % contre 29,2 % pour le niveau France).

Les commissions bretonnes ont par ailleurs élaboré 3 764 mesures imposées ou recommandées, ce qui représente 33,5 % des motifs de sorties contre 38,0 % au plan national.■

LEXIQUE :

Solution amiable : accord entre le débiteur et ses créanciers afin de mettre en place un nouveau plan de remboursement des dettes pouvant comporter des rééchelonnements, des reports, des mesures de réduction des taux d'intérêts et des effacements partiels de dettes.

Procédure de Rétablissement Personnel (PRP)

: en cas d'importantes difficultés financières, la commission peut orienter le dossier du débiteur vers une procédure de rétablissement personnel. Dans ce cas, ses dettes peuvent être effacées après validation d'un juge, avec ou sans liquidation judiciaire, suivant la possession ou non d'un patrimoine.

Mesures imposées ou recommandées : en cas d'échec dans la recherche d'une solution amiable, si aucun accord n'est trouvé, le débiteur peut demander à la commission de mettre en place des mesures imposées. La commission va imposer une solution aux créanciers et au débiteur. Certaines solutions (recommandées) nécessitent la validation du juge.

Loi bancaire

Le texte relatif à la loi bancaire (intitulée loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires) a introduit de nouvelles dispositions s'agissant du traitement du surendettement à compter du 1^{er} janvier 2014.

1) Des simplifications de la procédure :

- la suppression partielle de la phase amiable : la possibilité pour les commissions de surendettement d'éviter le passage obligatoire par une phase amiable dans les cas où celle-ci apparaît d'emblée vouée à l'échec et lorsque la capacité de remboursement est insuffisante pour régler l'intégralité des dettes dans le délai légal maximal ; les commissions pourront, dans de telles hypothèses, imposer ou recommander immédiatement une solution sans passer par la recherche d'un accord entre le débiteur et ses créanciers ;

- la suppression de la phase de réexamen, en laissant au débiteur la possibilité de déterminer à l'issue de la suspension d'exigibilité des créances s'il souhaite ou non, en fonction de l'évolution de sa situation, saisir à nouveau la commission ;

- des simplifications de l'instruction des dossiers :

1. les créances cesseront de produire des intérêts et de générer des pénalités à compter de la date de recevabilité du dossier jusqu'à l'issue de la procédure, ce qui mettra fin à un certain nombre de malentendus et de discussions avec les parties ;

2. la suppression du recours contre les décisions d'orientation.

2) Des dispositions permettant une meilleure articulation entre les dispositions relatives au logement et celles portant sur le surendettement :

- le renforcement des dispositions pour les personnes propriétaires de leur logement principal en sécurisant davantage leur accès à la procédure : accès à la procédure de surendettement, quelle que soit la valeur de leur résidence principale et même si la vente de celle-ci permettrait d'apurer intégralement l'endettement ;

- les commissions pourront laisser aux propriétaires immobiliers surendettés un reste à vivre inférieur à la quotité saisissable (en principe minimum légal) afin de leur permettre de procéder à des remboursements d'un montant suffisant pour éviter la cession de la résidence principale ; cette mesure supposera l'accord du débiteur et de la commission ;
- le maintien des personnes surendettées locataires dans leur logement facilité par une série de mesures :

1. le rétablissement après la décision de recevabilité des droits à toutes les allocations logement ;

2. la suspension des paiements prévus dans le cadre d'un protocole de cohésion sociale à compter de la décision de recevabilité, et la reprise des éventuels paiements définis par la mesure de surendettement qui viendront se substituer à ceux initialement prévus par le protocole.

3) Des dispositions renforçant la protection des personnes surendettées :

- les mesures prises visent à assurer la protection des personnes surendettées tout au long de la procédure, avec notamment :

1. les effets de la recevabilité portés à 2 ans ;
2. l'obligation des créanciers d'informer les chargés de recouvrement des effets de la recevabilité,

- le suivi social avec, en particulier :

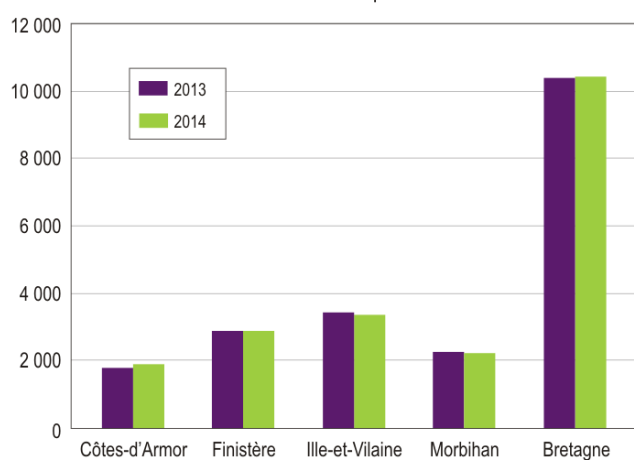
1. la désignation obligatoire d'un correspondant par le Conseil général et par la CAF pour faciliter la mise en place des mesures d'accompagnement social ou budgétaire ;

2. la possibilité de recommander au juge la mise en place d'un suivi budgétaire ou social en cas de PRP successives.

¹ Un changement de comptabilisation des dossiers reçus a été réalisé à partir de 2014 introduit par la loi du 26 juillet 2013. En effet, alors qu'auparavant certains dossiers étaient réexaminés d'office par les commissions, il n'est plus désormais procédé à de tels réexamens qu'à la demande des personnes concernées, ce qui se traduit par le dépôt d'un nouveau dossier. Les données 2013 et 2014 ont été réévaluées en conséquence.

1 Plus de dossiers de surendettement déposés en 2014, sauf en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan

Nombre de dossiers de surendettement déposés



Source : Banque de France - Surendettement au 31 décembre 2014

2 Un endettement moyen par dossier égal à 35 500 euros

Typologie de l'endettement en 2014 en Bretagne

	Encours des dettes (en millions d'€)	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en %)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	305,7	8 861	41 197	78,8	34 498	91,8	4,7
<i>Dont : dettes immobilières</i>	141,9	1 443	3 212	36,6	98 323	15,0	2,2
<i>dettes à la consommation</i>	148,2	8 012	30 177	38,2	18 503	83,0	3,8
<i>autres Dettes financières (dont soldes débiteurs)</i>	15,6	6 128	8 108	4,0	2 540	63,5	1,3
Dettes de charges courantes	38,3	8 023	34 988	9,9	4 779	83,1	4,4
Autres dettes	44,1	5 988	14 546	11,4	7 357	62,1	2,4
Endettement global	388,1	9 649	91 031	100,0	40 220	100,0	9,4

Source : Banque de France - Surendettement au 31 décembre 2014

Difficultés sociales

Le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active continue de progresser

Depuis la mise en place du dispositif, le nombre de foyers qui perçoivent le RSA n'a cessé d'augmenter en Bretagne. Fin 2014, 4,8 % de la population bretonne est couverte par cette prestation. Pour 4 allocataires sur 10, le RSA est un complément d'activité.

Valérie Molina, Insee

Fin 2014, la Bretagne compte près de 78 200 foyers d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA), soit 4 750 de plus en un an. Avec une croissance de 6,5 %, la Bretagne se situe en 7^e position des régions avec le plus fort taux d'augmentation derrière Rhône-Alpes, Lorraine, Midi-Pyrénées, Corse, Pays de la Loire et Alsace. Sur la même période, le nombre de foyers d'allocataires a progressé de 5,8 % en France métropolitaine. Le taux de croissance annuel du RSA en Bretagne est plus important que celui observé au niveau national pour la 5^e année consécutive. Pour autant, les foyers d'allocataires bretons ne représentent toujours que 3,6 % des allocataires de la France métropolitaine alors que la Bretagne représente 5,1 % de la population et 4,9 % des emplois.

La hausse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA est observée dans tous les départements (*figure 2*). Elle est plus importante qu'au niveau national dans le Morbihan (+ 7,8 %), l'Ille-et-Vilaine (+ 6,5 %) et le Finistère (+ 6 %) et plus modérée dans les Côtes-d'Armor (+ 5,4 %).

En Bretagne, en incluant les ayants droit, 156 600 personnes sont couvertes par la prestation, soit 4,8 % de la population. En

France métropolitaine cette part est de 7,3 %. Au niveau départemental, elle varie de 4,6 % pour le Finistère à 5 % pour le Morbihan.

Plus de 58 % des personnes couvertes dans la région sont des adultes (56 % au niveau national). Ils sont 57 % dans ce cas dans les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine, 59 % dans le Morbihan et 60 % dans le Finistère.

En Bretagne, le nombre de foyers d'allocataires du RSA socle seul est de 46 200, contre 21 400 pour le RSA activité seule et 10 600 pour le RSA socle et activité (*figure 3*). Le RSA est donc un complément à des revenus d'activité pour 40 % des foyers allocataires en Bretagne et 35 % en France métropolitaine. En Ille-et-Vilaine, cette proportion atteint 46 %. Contrairement à l'année 2013, le nombre de foyers d'allocataires du RSA socle augmente proportionnellement moins que le nombre de foyers d'allocataires totaux : 5,3 % en Bretagne et 4 % en moyenne nationale.

Enfin, 11,8 % des foyers bénéficiaires du RSA en Bretagne reçoivent une majoration pour isolement contre 11,4 % au niveau national. Le nombre de foyers d'allocataires du RSA majoré augmente

moins que l'ensemble (+ 4,2 % en Bretagne et + 3 % en France métropolitaine).

À noter qu'aux foyers couverts par les caisses d'allocations familiales, il convient d'ajouter ceux relevant de la mutualité sociale agricole. Fin 2013, ils représentaient en Bretagne 2 200 foyers correspondant à 4 400 personnes couvertes.

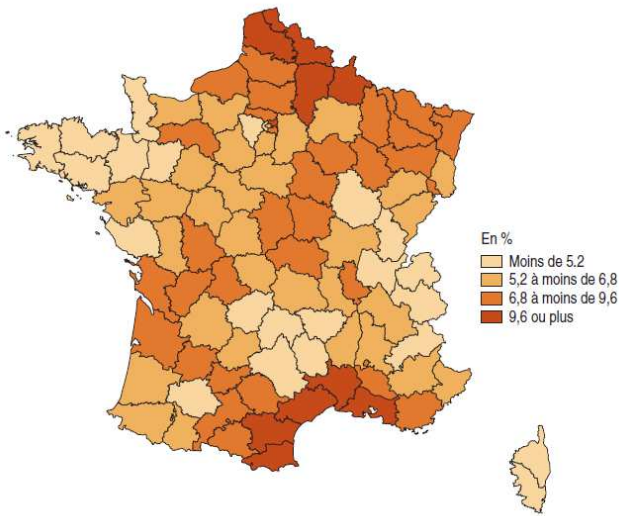
Hausse de près de 4 % des allocataires de l'AAH

Fin 2014, plus de 52 600 personnes perçoivent l'allocation adultes handicapés (AAH) en Bretagne. Plus de la moitié des allocataires ont un taux d'incapacité supérieur à 80 %. L'évolution annuelle du nombre d'allocataires est de 2,9 % en Bretagne et de 1,9 % au niveau national. Le département le plus impacté est l'Ille-et-Vilaine avec une croissance de 3,6 % suivi du Finistère (+ 3,4 %). L'évolution dans le Morbihan est identique à celle de la région et celle dans les Côtes-d'Armor quasiment stable (+ 0,9 %).■

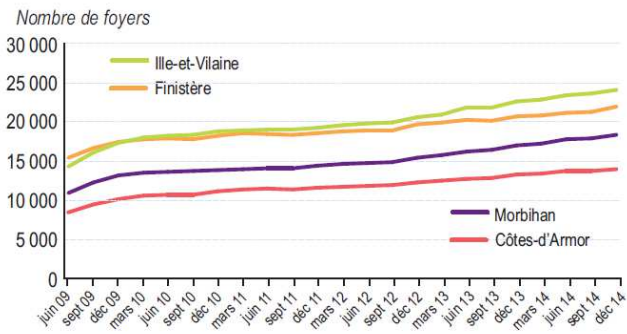
Pour en savoir plus

- Les foyers bénéficiaires du RSA : 2,43 millions, fin décembre 2014 / Cnaf. - Dans : RSA conjoncture ; n° 9 - (2015, mars). - 2 p.
- Le RSA en 2014 : une augmentation qui fléchit mais reste soutenue / Drees. - Dans : Études et résultats ; n° 908 (2015, mars). - 6 p.
- Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution - Edition 2014 / Drees. - Dans : Collection Études et statistiques (2014, déc.). - 146 p.
- Le RSA au régime agricole - Situation à fin 2013 / Direction des Etudes des Répertoires et des Statistiques, MSA. - Dans : Etude (2014, sept.). - 17 p.

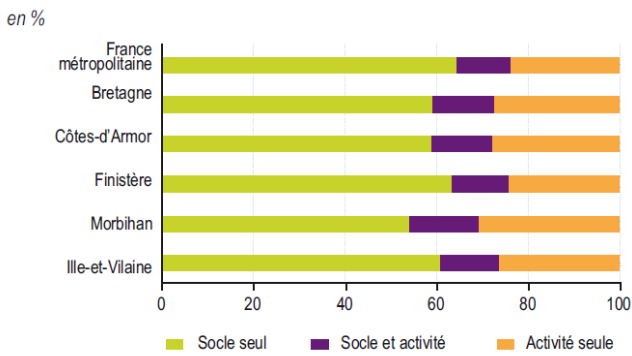
1 Part des bénéficiaires du RSA dans la population par département



2 Foyers allocataires du RSA par département



3 Types d'attribution du RSA



Agriculture

Difficultés pour la plupart des filières, en liaison avec l'embargo russe

Après une ascension continue du coût des aliments pour animaux depuis 2010, la tendance s'inverse à l'été 2013 et se poursuit en 2014, suite à la baisse du prix des céréales. Mais l'embargo russe affecte les filières animales et les légumes exportés. Les cours des différents produits animaux régressent, excepté celui du lait. Les secteurs porcins et avicoles sont tendus. Les mauvaises campagnes s'accumulent pour les légumes de plein champ.

Linda Deschamps, Draaf - Valérie Molina, Insee

Céréales : récoltes très satisfaisantes

En 2014, les productions céréalières s'accroissent de 15 % en Bretagne, portées par le maïs grain (*figure 2*). Pour les seules céréales à paille, la progression est de 3 % par rapport à 2013 et de 7 % par rapport à la moyenne 2009-2013. La sole céréalière globale gagne 7,5 % en un an. Les surfaces augmentent fortement en maïs grain et en orge, plus modérément en blé et se réduisent pour le triticale.

Les rendements des céréales à paille dépassent légèrement les très bons niveaux de 2013. Comparés aux moyennes 2009-2013, les rendements gagnent 10 quintaux/hectare (q/ha) pour le maïs grain, 6,2 q/ha pour l'orge, 2,8 q/ha pour le blé et 0,1 q/ha pour le triticale. En compensation partielle de l'accroissement de la sole en blé et en orge, plus rémunérateurs, celle en oléagineux se réduit après quatre années de croissance.

Pour la deuxième campagne consécutive, les prix des céréales et des oléagineux diminuent fortement en raison de l'abondance des récoltes (*figure 1*).

L'embargo russe affecte la filière porcine

Le volume de porcs charcutiers abattus en Bretagne se réduit pour la troisième année consécutive. Le volume 2014 s'élève à 1,08 million de tonnes pour 13,3 millions de têtes. Les abattoirs restent en surcapacité.

En 2014, le commerce de porcs est touché de plein fouet par l'embargo russe. De nouveaux débouchés trouvés en Asie ne compensent pas le déficit des ventes vers la Russie. Les exportations françaises de viande de porc chutent. Le prix de base du porc charcutier recule de 9 % (*figures 3 et 4*). Il s'établit à 1,33 €/kg, en moyenne

annuelle. En parallèle, le coût de l'aliment diminue de 14 % par rapport à 2013 (*figure 5*), mais cette baisse ne compense pas le recul plus important du prix du porc au second semestre.

Une filière avicole inquiète

Avec un potentiel de production presque aussi élevé qu'en 2013, le prix annuel de l'œuf de consommation est bas comparé à la moyenne quinquennale (-6,6 %). Le volume de poulets abattus en Bretagne régresse de 10 % par rapport à 2013. Le secteur export de poulets entiers congelés est fragilisé par la suppression des aides à l'exportation et par l'arrêt des abattements de Tilly Sabco. La situation de la filière dinde est toujours difficile, même si les abattements dépassent de 4 % les tonnages de l'an dernier.

Le coût moyen des aliments pour volailles se replie de 9 % en un an. En conséquence, le prix annuel moyen du poulet prêt à cuire recule de 4 % (2,11 €/kg) et celui du filet de dinde perd 1,5 % (5,15 €/kg).

Prix des bovins moins élevés

Après deux années consécutives de baisse, les abattements de gros bovins progressent de 2,2 % en un an. Après une hausse des cours en 2013, la situation s'inverse en 2014, aggravée par l'embargo russe. En moyenne annuelle, le prix de la vache lait P du bassin Grand Ouest descend à 2,94 €/kg, soit 11 % de moins qu'en 2013. Celui du jeune bovin R perd 2,4 % en un an et passe à 3,79 €/kg.

Le coût de l'aliment pour gros bovins décroît de 6 % par rapport à 2013, mais reste supérieur de 10 % à la moyenne 2009-2013.

Le volume de veaux de boucherie abattus décroît d'année en année et baisse de 6 %

par rapport à la moyenne quinquennale. Face à ce faible volume, le prix du veau reste à un niveau relativement élevé.

Une conjoncture laitière favorable avant la fin des quotas

La conjoncture laitière de l'année 2014 suit la tendance positive du second semestre 2013, à savoir une collecte dynamique et des prix élevés, excepté au dernier trimestre (*figure 6*). En 2014, le prix du lait payé aux producteurs bretons atteint 376 €/1000 l, en moyenne annuelle, soit 6 % de plus qu'en 2013 et +17 % avec la moyenne 2009-2013. La demande mondiale, notamment chinoise, favorise le marché. Au dernier trimestre, cependant, le prix redescend et passe en dessous du très bon niveau de 2013.

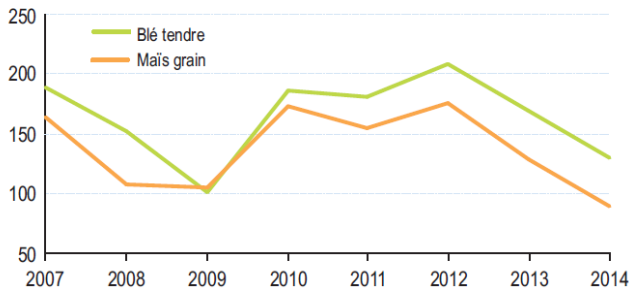
Les quantités de lait livrées par les producteurs bretons en 2014 dépassent fortement celles des années passées : +6 % sur 2013 et +8,7 % sur la moyenne 2009-2013. Le très bon niveau du prix du lait et la perspective de la fin des quotas en avril 2015, poussent les éleveurs à produire plus.

Légumes de plein champ : accumulation de mauvaises campagnes

La campagne de choux-fleurs, mauvaise au premier semestre, est impactée par l'embargo russe à l'automne. Le prix moyen annuel recule de 22 % en un an. Les prix des tomates sont anormalement bas tout l'été, puis remontent à l'automne. La surproduction et les prix très faibles des artichauts en septembre déclenchent des manifestations de légumiers. La saison est très difficile pour les pommes de terre primeurs. ■

1 Le prix des céréales en Bretagne

en €/tonne



Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - FranceAgriMer

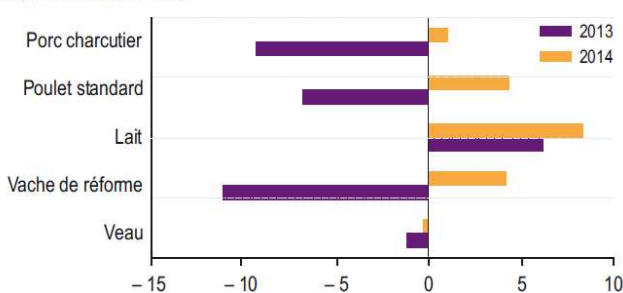
2 Les principales productions en 2014

	Bretagne			Part Bretagne / France en 2013 (en %)
	2013	2014	Évolution 2014/2013 (en %)	
Productions végétales (tonnes)				
Blé	2 199 935	2 266 221	3,0	6
Maïs grain	1 055 391	1 579 250	49,6	9
Orge	521 115	609 798	17,0	5
Triticale	350 100	297 667	-15,0	15
Autres céréales	91 841	91 126	-0,8	3
Oléagineux	147 891	134 489	-9,1	2
Maïs fourrage	4 351 890	4 315 552	-0,8	21
Choux-fleurs	284 736	265 892	-6,6	86
Tomates	194 385	205 602	5,8	27
Lait (millions de litres)				
Livraisons à l'industrie	5 136	5 410	5,3	22
Activité dans les abattoirs (tonnes)				
Bovins - 12 mois	66 177	65 512	-1,0	31
Gros bovins	252 056	257 607	2,2	21
Porcs	1 117 142	1 107 901	-0,8	57
Gallus	389 100	352 043	-9,5	34
Dindes	143 507	149 598	4,2	43
Production d'œufs des élevages professionnels (milliers)				
Œufs de consommation	6 002 880	5 996 280	-0,1	44

Source : Agreste DRAAF Bretagne - Statistique agricole annuelle (2013 définitive, 2014 provisoire), Enquêtes auprès des laiteries, Enquête auprès des abattoirs

3 Prix des produits animaux *

Variations annuelles en %

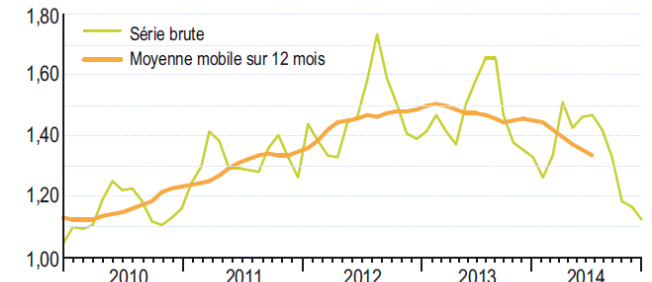


* Les variations annuelles du prix des œufs ne figurent pas dans le graphique : + 3 % en 2014 et - 34 % en 2013 en France.

Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - FranceAgriMer - Marché au cadran de Plérin

4 Prix du porc au cadran de Plérin

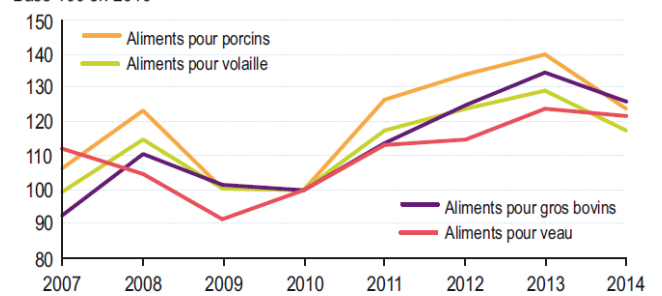
en €/kg



Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - Marché au cadran de Plérin

5 Cours des aliments en Bretagne, selon l'IPAMPA

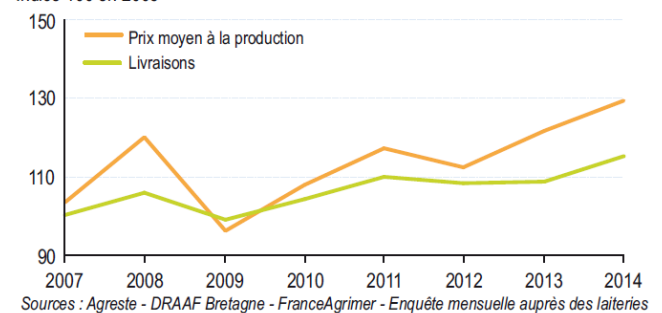
Base 100 en 2010



Sources : Agreste - Draaf Bretagne - Insee

6 Prix et livraisons de lait en Bretagne

Indice 100 en 2005



Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - FranceAgriMer - Enquête mensuelle auprès des laiteries

Pour en savoir plus

- Tableaux de l'agriculture bretonne - Edition 2014 / Draaf Bretagne. - (2015, avr.). - 167 p.
- Les industries agroalimentaires en 2012 - La Bretagne, 1ère région agroalimentaire / Draaf. - Dans : Agreste Bretagne, Le 4 pages ; n° 2 (2015, avr.). - 6 p.

Construction

Toujours pas d'embellie en 2014

En 2014, le nombre de logements autorisés à la construction diminue en Bretagne pour la troisième année consécutive. Le recul est plus marqué dans la région que France entière.

À l'inverse, la baisse des surfaces autorisées pour des locaux d'activité est moins prononcée en Bretagne qu'au niveau national, grâce à l'augmentation des autorisations de surfaces pour l'agriculture, le commerce et l'entreposage.

Bruno Rul, Dréal

Au cours de l'année 2014, 17 600 logements (*figure 2*) ont été autorisés à la construction dans la région, soit 5 000 de moins qu'en 2013 (-22,1%). Les mises en chantier baissent aussi : 19 200 sur l'ensemble de l'année, soit 3 400 de moins qu'en 2013 (-15,2%). Cette diminution est moins importante que celle des autorisations, grâce à une évolution positive des mises en chantier de logements collectifs en Ile-et-Vilaine et dans le Morbihan. Au niveau France entière, le recul est moins important pour les autorisations (-10,6%) comme pour les mises en chantier (-11%) (*figure 1*).

De ce fait, la construction de logements en Bretagne poursuit son repli et, en 2014, ne représente plus que 4,9% de l'ensemble de la construction sur le territoire français (contre 5,6% en 2013).

Moins de permis de construire pour les maisons

En 2014, 10 600 permis de construire de maisons individuelles ont été accordés en Bretagne soit une diminution de 18% en un an. Le département le plus touché est le Finistère (-24,4%).

Moins de 10 300 chantiers ont démarré au cours de l'année 2014 en Bretagne, soit une diminution de 20,7% en un an. L'Ile-et-Vilaine se démarque des autres départements par une baisse moins importante (-15,9%).

Les autorisations de logements collectifs diminuent mais les mises en chantier progressent en Ile-et-Vilaine et dans le Morbihan.

Avec 7 000 logements collectifs ou en résidence autorisés, les projets de construction d'appartements sont en baisse de 27,5% cette année. La baisse dans les Côtes-d'Armor est la plus forte de la région, avec 48,4% de logements

autorisés en moins par rapport à l'année précédente.

Le recul des mises en chantier est moins spectaculaire : -7,6% sur l'ensemble de la Bretagne. L'Ile-et-Vilaine se distingue par une évolution positive (+6,3%), tout comme, dans une moindre mesure, le Morbihan (+2,3%).

Moins de projets annulés en 2014

En 2014, 1 800 logements ont été annulés, soit 10% du volume des autorisations de l'année. C'est un peu moins qu'en 2013 (12%). Les neuf dixièmes des annulations de 2014 concernent des permis récents, ayant été autorisés dans l'année. La part des annulations est supérieure à la moyenne régionale dans les Côtes-d'Armor (17,1%), le Finistère (12,7%) et le Morbihan (11,9%). La plus faible part d'annulations se situe en Ile-et-Vilaine (5,6%). Les 1 400 prêts à taux zéro attribués aux ménages dans ce département contribuent à aider les plus modestes à financer leurs projets. L'Ile-et-Vilaine est aussi le département où les revenus sont les plus élevés en moyenne.

Baisse des surfaces de locaux non résidentiels

En 2014, les surfaces de plancher autorisées dans le secteur non résidentiel en Bretagne représentent 2 800 000 m², soit une baisse de 3% par rapport à 2013 (contre -13,1% en France métropolitaine).

Les surfaces de locaux sont en repli de 12% en Ile-et-Vilaine, de 10,6% dans le Morbihan et 8% dans le Finistère. Il n'y a que dans les Côtes-d'Armor qu'elles augmentent (+26%). Dans ce département, plusieurs projets ont donné lieu en 2014 à des demandes d'autorisation de surfaces importantes : un entrepôt logis-

tique à Plaintel (32 600 m²), une unité de production de poudre de lait infantile à Créhen (18 300 m²), une biscuiterie à Lanvallay (14 800 m²).

La baisse est forte dans les secteurs des services publics (-39,7%), de l'hébergement hôtelier (-22,4%) et de l'artisanat (-18,9%). Les entrepôts sont en revanche en forte hausse (+43,3%).

Nouveau recul des ventes sur le marché de la promotion immobilière

En 2014, les promoteurs ont mis en vente 4 000 nouveaux logements collectifs, soit 10% de plus qu'en 2013. Pour autant, la réduction des ventes de logements collectifs neufs, amorcée en 2011, se poursuit en 2014 : 2 860 logements collectifs ont été réservés, soit 8% de moins par rapport à 2013. En combinant mises en vente, ventes, annulations, abandons, retraits ou changements de destination, le stock de logements disponibles à la vente augmente cette année de 4% et 5 970 appartements sont sur le marché breton à la fin 2014.

Les logements achevés représentent 7% de ces stocks, les appartements en cours de construction 33% et 60% sont encore à l'état de projet. Le délai d'écoulement des stocks est de 24 mois, en augmentation de 3 mois sur un an.

L'Ile-et-Vilaine est le département le plus dynamique : il concentre 58% des mises en vente et 64% des réservations, suivi par le Morbihan (avec respectivement 19% de l'offre nouvelle et 20% des ventes) puis le Finistère (16% et 11%) et enfin les Côtes-d'Armor (7% et 5%).

Avec 3 202 euros par m² en moyenne en 2014 (*figure 5*), le prix des appartements neufs augmente légèrement (+1,1%) après +2,3% en 2013. ■

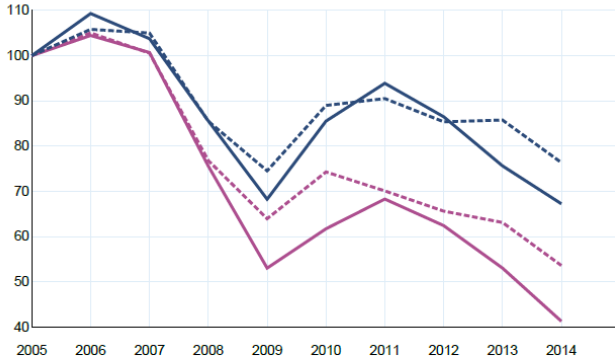
Pour en savoir plus

- La construction neuve - SITADEL / Dréal Bretagne
- L'Enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs / Dréal Bretagne

1 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Bretagne
- Logements commencés - Bretagne
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Champ : logements individuels et collectifs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Côtes-d'Armor	2 400	-22,4	-12,3
Finistère	3 800	-15,1	-10,9
Ille-et-Vilaine	7 200	-23,7	-0,2
Morbihan	4 100	-24,8	-8,5
Bretagne	17 600	-22,1	-6,8
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

3 Les plus grosses opérations en nombre de logements autorisés en 2014

Brest	182 logements en résidence
Rennes	166 logements en résidence
Brest	149 appartements
Auray	128 logements en résidence
Betton	114 appartements
Pleurtuit	60 logements en résidence, 27 appartements et 18 maisons
Rennes	101 logements en résidence

Nouvelles séries en date réelle

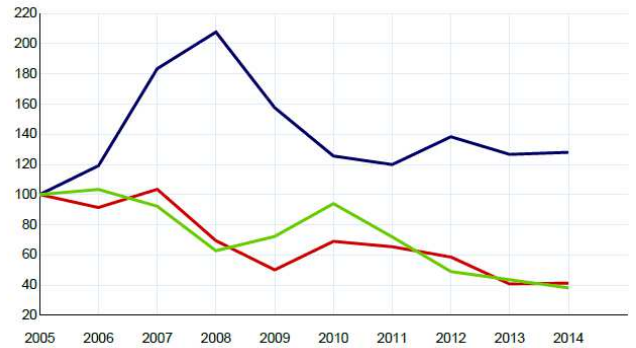
En matière de logement, les **séries d'estimations en date réelle** sont produites mensuellement depuis janvier 2015 pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier. Elles sont disponibles au niveau national, régional et départemental.

À un niveau plus fin, ce sont les **séries en date de prise en compte** qui sont utilisées. Pour la Bretagne, ces séries d'autorisations de permis conservent toute leur pertinence.

4 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Bretagne

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

5 Évolution du prix de vente des maisons et des appartements neufs

	Bretagne			France métropolitaine		
	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (2)	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	215	-44,6	-8,9	7 263	-17,6	-3,9
Prix moyen par maison	217 088	3,9	0,7	252 614	2,0	-0,2
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	2 859	-8,4	-6,8	78 558	-2,4	3,5
Prix moyen au m ²	3 202	1,1	2,7	3 862	-0,4	3,0

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

nd : données non disponibles.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

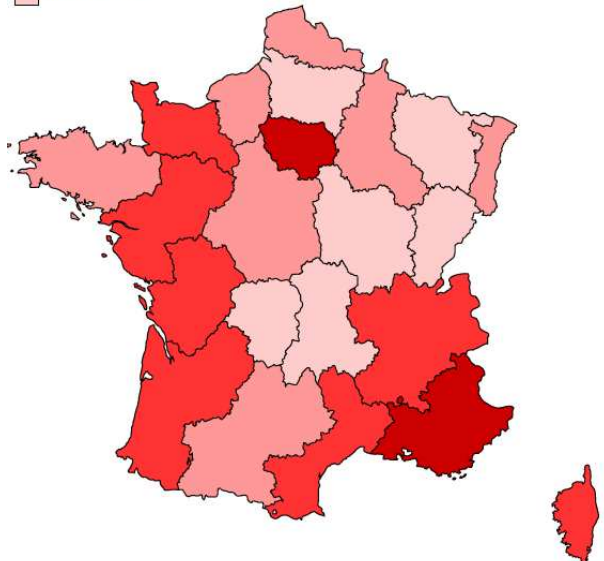
Source : SOeS, enquête ECLN.

6 Prix régional moyen des appartements neufs en 2014

France métropolitaine : 3 862 Euro / m²

Prix moyen des appartements (en Euro / m²)

- 3 862 et plus
- de 3 430 à moins de 3 862
- de 3 080 à moins de 3 430
- moins de 3 080



©IGN-Insee 2015

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Tourisme

La fréquentation touristique poursuit son embellie en 2014, grâce aux campings

En 2014, la fréquentation touristique en Bretagne est en hausse, poursuivant la tendance observée depuis 2012. L'activité touristique dans les campings et les hôtels y est plus dynamique qu'en France métropolitaine. L'attrait des campings se confirme pour les clientèles françaises et étrangères, en emplacements nus comme locatifs. Les hôtels maintiennent leur niveau de fréquentation grâce à la clientèle étrangère.

Jean-François Hervé, Insee

Avec 16,9 millions de nuitées dans les hôtels et campings bretons, la fréquentation touristique poursuit son embellie en 2014 (*figure 1*). En effet, le nombre de nuitées augmente de 2,8 % et les arrivées progressent de 2,0 %. La fréquentation touristique en 2014 a bénéficié d'un calendrier offrant plusieurs occasions de courts séjours, notamment en mai, ainsi que d'une météo favorable sur la saison estivale. Les mois de juin et juillet ont été particulièrement ensoleillés. En France métropolitaine, la fréquentation baisse en 2014.

Malgré une mauvaise année 2012, la fréquentation touristique augmente sur la période 2010-2014. Sa croissance est plus forte en Bretagne (+ 1,8 % par an) qu'en France métropolitaine (+ 0,7 % par an). En Bretagne comme en France, la hausse de la demande touristique concerne plus les campings que les hôtels.

Campings en hausse

L'activité des campings est dynamique en 2014. Les nuitées dans les campings en Bretagne continuent leur progression et s'élèvent à 9,8 millions entre mai et septembre (*figures 2 et 3*). La demande des touristes augmente ainsi de 5 % par rapport à 2013, alors qu'elle stagne en France métropolitaine.

Ces résultats s'observent dans les quatre départements de la région, chacun gagnant de 4,5 % à 5,4 % d'activité. Le Morbihan et le Finistère restent les deux principales destinations des touristes en hôtellerie de plein air. Ils accueillent chacun plus de 3 millions de nuitées. Dernier département par sa capacité, l'Ille-et-Vilaine approche cette année le million de nuitées en camping.

Les touristes étrangers sont toujours moins présents en Bretagne qu'en France. Ils représentent 27 % des nuitées en Bretagne contre 33 % en France métropolitaine. La clientèle étrangère est traditionnellement très présente en Ille-et-Vilaine où elle constitue 44 % de l'activité. Elle se développe en Finistère où elle représente cette année 34 % des nuitées contre 27 % en 2011. En revanche, elle est stable dans les Côtes-d'Armor (28 %) et moindre dans le Morbihan (16 %).

Le développement de la fréquentation des campings est porté conjointement par les emplacements nus pour tentes ou caravanes et par les emplacements locatifs (mobile homes, chalets, bungalows). La fréquentation des emplacements nus reste majoritaire. Après avoir atteint un pic à 47 % de l'activité en 2012, la part des emplacements locatifs est redescendue à 44 %, comme en 2013.

Le taux d'occupation des emplacements est plus élevé que les années précédentes (*figure 6*), quel que soit le mois de la saison estivale. En particulier en juillet et août où l'occupation est similaire à celle de l'ensemble de la France métropolitaine, contrairement à ce qui est observé habituellement.

Les étrangers maintiennent l'activité des hôtels

En 2014, les hôtels bretons maintiennent leur niveau d'activité des trois dernières années. Les touristes y ont effectué 7,1 millions de nuitées. Dans le même temps, la fréquentation des hôtels sur l'ensemble du territoire métropolitain a reculé de 1,4 % sur un an (*figures 4 et 5*).

Le maintien en Bretagne du niveau de l'activité des hôtels en 2014 provient du dynamisme de la clientèle étrangère.

Globalement, l'augmentation de cette clientèle (+ 7,8 % par rapport à 2013) compense la baisse de clientèle française (- 1,4 %). Mais, par département, seul le Finistère suit cette tendance. Dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, la fréquentation des hôtels recule. L'augmentation de la clientèle étrangère n'est pas suffisante pour compenser la baisse de clientèle française. En Ille-et-Vilaine, c'est même l'inverse, la clientèle étrangère diminue alors que les Français ont été plus présents. Dans ce département, la fréquentation augmente de 2,3 %.

Au final, la clientèle étrangère reste peu nombreuse en Bretagne. Elle représente en effet 16 % de la fréquentation des hôtels bretons contre 37 % en France métropolitaine.

En Bretagne, la durée des séjours à l'hôtel continue de baisser légèrement. En 2014, les touristes restent en moyenne 1,67 nuit contre 1,74 en 2010. La durée de séjours diminue dans les trois départements bretons les plus à l'ouest, tout en restant plus élevée que la moyenne. Elle est en revanche stable au cours du temps en Ille-et-Vilaine, autour de 1,6 nuit.

La saisonnalité de l'activité des hôtels est plus marquée en Bretagne qu'en France métropolitaine. L'amplitude entre basse et haute saison est plus forte dans la région. Ainsi, en décembre et janvier, seules 40 % des chambres disponibles en Bretagne sont louées contre environ 50 % en France métropolitaine (*figure 7*). En revanche, au mois d'août, le taux d'occupation est de 70 % en Bretagne comme ailleurs. De plus, la haute saison dure plus longtemps en France métropolitaine où plus des deux tiers des chambres sont louées entre juin et septembre alors que ce n'est le cas qu'en août en Bretagne. ■

Pour en savoir plus

- Les hébergements touristiques en 2014 - Recul des nuitées des touristes français et étrangers / Nicolas Millet ; Insee Languedoc-Roussillon. - Dans : Insee Première ; n° 1542 (2015, avr.). - 4 p.

1 Fréquentation des hôtels et des campings

en milliers

	Bretagne		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	4 268	1 876	110 244	20 770
- Français	3 675	1 397	76 003	13 360
- Étrangers	593	479	34 241	7 409
Nuitées	7 135	9 772	198 509	109 743
- Français	5 978	7 116	125 568	73 131
- Étrangers	1 156	2 656	72 941	36 612
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,7	5,2	1,8	5,3
- Français	1,6	5,1	1,7	5,5
- Étrangers	1,9	5,5	2,1	4,9

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Côtes-d'Armor	1 792	5,2	0,5	27,8	36,7
Finistère	3 434	4,5	1,0	34,2	49,0
Ille-et-Vilaine	989	4,5	2,5	43,3	46,9
Morbihan	3 558	5,4	1,7	15,6	41,2
Bretagne	9 772	5,0	1,3	27,2	43,7
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 353	16 115	10,9	0,4
3-4-5 étoiles	6 819	86 605	3,9	0,6
Non classés	600	7 024	-4,3	-3,8
Total	9 772	109 743	5,0	0,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Côtes-d'Armor	1 046	-0,7	2,3	13,9
Finistère	1 695	0,8	1,0	17,5
Ille-et-Vilaine	2 709	2,3	1,7	17,4
Morbihan	1 684	-3,9	1,8	14,4
Bretagne	7 135	-0,0	1,6	16,2
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 229	53 862	7,5	0,8
3 étoiles	2 834	71 935	2,8	-0,7
4-5 étoiles	1 167	44 287	4,3	-0,0
Non classés	904	28 426	-23,8	-9,0
Total	7 135	198 509	-0,0	-1,4

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Évolution du nombre de nuitées dans les campings et les hôtels

- Nombre de nuitées - Bretagne
- Nombre d'arrivées - Bretagne
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

7 Taux d'occupation dans les hôtels

- Bretagne - en 2014
- Bretagne - moyenne 2010-2013
- France métropolitaine - en 2014
- France métropolitaine - moyenne 2010-2013

en % du nombre de lits disponibles



Note : données 2013 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transports

Baisse des trafics passagers et marchandises

La diminution du trafic 2014 dans les aéroports bretons est un peu plus prononcée qu'en 2013 malgré une activité plus soutenue à l'international et sur les vols à bas coûts. Les flux routiers de marchandises sont également en baisse, spécialement ceux en provenance des autres régions. Par ailleurs, les immatriculations de véhicules neufs augmentent très légèrement sans pour autant retrouver leur niveau de 2012.

Pascal Lauzier, Dreal

Diminution du trafic passagers malgré une hausse sur les lignes internationales et à bas coûts

Le trafic de voyageurs dans les aéroports bretons diminue de nouveau en 2014 (- 3,1 %) après une baisse de 2,5 % en 2013 (*figure 1*). Le trafic sur les lignes nationales, de loin le plus important puisqu'il représente près de 80 % du volume passagers, baisse fortement (- 94 000 voyageurs). Son redressement sur les lignes internationales (+ 43 000 voyageurs) ne suffit pas à compenser cette diminution (*figure 4*).

Le trafic sur les lignes à bas coûts augmente significativement (+ 55 000 passagers). La part des vols à bas coûts passe ainsi de 22,8 % à 26,4 % et se situe maintenant à un niveau comparable à la moyenne métropolitaine.

Chute des importations de marchandises

Avec 14 800 millions de tonnes-kilomètres transportées sur la route en 2014, le flux global de marchandises en Bretagne diminue de 4,4 %. Cette baisse est plus

prononcée qu'en 2013 (- 2,2 %). Contrairement à 2013, les flux nationaux reculent également (- 3,1 %).

Après une baisse entamée dès 2011, les exportations de marchandises augmentent de 1,1 % en 2014, alors que les importations chutent lourdement (- 7,8 %) (*figure 5*).

En Bretagne, les marchandises transportées par la route se répartissent également entre celles importées (36 %), celles exportées (32 %) et celles transportées à l'intérieur de la région (32 %) (*figure 2*). Depuis la crise de 2008, le volume de marchandises échangées avec les autres régions a baissé pratiquement d'un quart alors que la diminution du trafic intérieur est de près de 10 %.

Très légère reprise des immatriculations de véhicules neufs

Après une chute continue depuis 2009 (- 30,6 % en Bretagne et - 22,6 % en France), le nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs retrouve en 2014 une évolution positive aussi bien en Bretagne qu'au niveau national (*figures 3 et 6*).

En Bretagne, les voitures particulières représentent 79 % des nouvelles immatriculations et les camions et camionnettes 18 % contre respectivement 82 % et 17 % en France.

Depuis 2011, sur les 310 000 immatriculations de voitures particulières (hors voitures utilisées par le secteur public), un peu plus de 2 % sont équipées de moteurs plus écologiques. Parmi ceux-ci, les hybrides sont majoritaires (66 %) suivi par la bi-carburant (gaz + essence) (14 %) puis, à parts égales, les moteurs full-électriques et le super-éthanol (10 % chacun).

Le parc des voitures particulières immatriculées est de 1,7 million de véhicules et progresse en Bretagne depuis 2009 de façon continue chaque année (3,2 %). Le taux d'équipement automobile des Bretons est légèrement supérieur à la moyenne nationale (0,52 voiture par habitant contre 0,49 en France).

En 2014, le nombre d'immatriculations de véhicules a augmenté dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine, stagné dans le Morbihan et diminué dans les Côtes-d'Armor. ■

Pour en savoir plus

- Chiffres clés du transport - Édition 2015 / Commissariat général au Développement durable, SoeS. - Dans : Repères ; (2015, mars). - 32 p.
- Les transports en Bretagne : mémento - Edition 2013 / ORTB (2014, oct.). - 52 p.
- Les ports de commerce bretons - Activité 2013 / ORTB (2014, oct.). - 25 p.
- Les comptes des transports en 2013 / Commissariat général au développement durable, Soes. - Dans : Références (2014, juil.). - 171 p.

1 Passagers des aéroports

en %

	Bretagne			France métropolitaine		
	Passagers 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	
Lignes nationales	1 498 534	-5,9	1,8	-2,6		1,3
Lignes internationales	368 320	13,2	-7,2	4,2		2,1
Transit	9 770	-47,4	-11,0	-12,5		-9,9
Total	1 876 624	-3,1	-0,3	2,1		1,8
dont lignes à bas coût (low cost)	496 141	12,6	4,2	12,6		8,4
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	26,4	///	///	///		///

Note : données brutes.
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 /// : absence de donnée due à la nature des choses.
 Source : Union des aéroports français.

2 Transport de marchandises par route

en %

Bretagne	2014 (p) (millions de Tonnes-Kilomètres transportés)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Entrées dans la région	5 399	-3,0
Sorties de la région	4 718	-1,8
Intérieur de la région	4 704	1,1

p : données provisoires.
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.
 Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Immatriculations de véhicules neufs

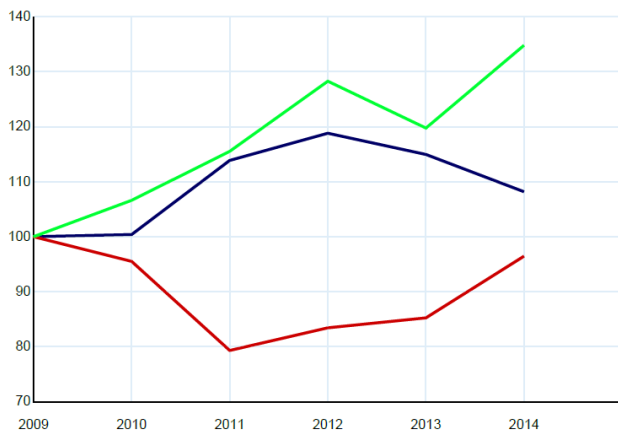
	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Côtes-d'Armor	13 354	-0,4	2 942	2,2	387	-22,1	16 695	-0,6
Finistère	21 350	1,1	4 388	4,3	443	-9,8	26 223	1,4
Ille-et-Vilaine	21 376	1,7	6 483	2,1	1 099	-16,4	29 105	1,0
Morbihan	17 180	0,3	3 896	0,9	644	-6,0	21 765	0,0
Bretagne	73 260	0,8	17 709	2,4	2 573	-13,9	93 788	0,6
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.
 (1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5t de PTAC.
 (2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5t de PTAC et tracteurs routiers.
 (3) : y compris immatriculations de transports en commun.
 Source : SOeS, SIDIV.

4 Évolution du nombre de passagers dans la région Bretagne

■ National ■ International ■ Low cost

en indice base 100 en 2009

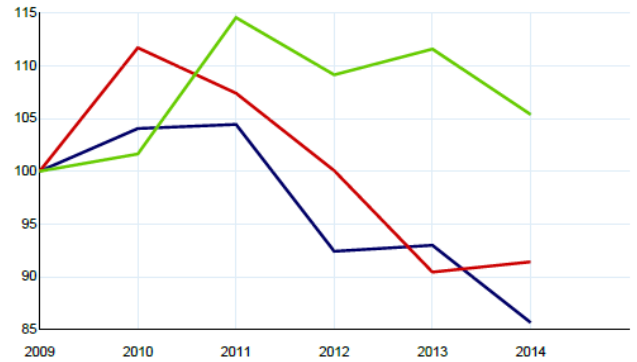


Source : Union des aéroports français.

5 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Bretagne

■ Entrées dans la région
 ■ Sorties de la région
 ■ Intérieur de la région

en indice base 100 en 2009

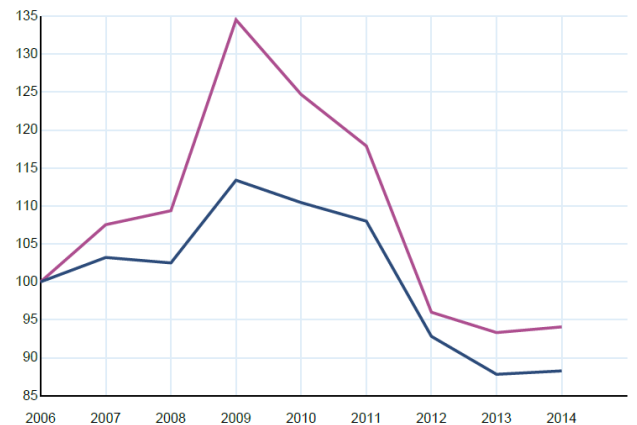


p : données provisoires.
 Champ : hors transport international.
 Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

6 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

■ Bretagne ■ France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Note : données brutes.
 Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

Synthèse départementale Côtes-d'Armor

L'emploi salarié marchand dans les Côtes-d'Armor diminue de nouveau en 2014. Par grand secteur, les 600 emplois détruits se répartissent ainsi : diminution de 300 emplois dans l'industrie, de 600 dans la construction et augmentation de 300 dans le tertiaire. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B ou C augmente de 3 000 personnes en un an (+ 7,4 %). Les chômeurs de longue durée et les personnes âgées de 50 ans ou plus enregistrent les hausses les plus importantes. Le taux de chômage du département progresse de 0,4 point sur un an, comme en moyenne régionale, et se situe à 9,2 % de la population active au 4^e trimestre 2014. Le secteur de la construction reste morose dans les Côtes-d'Armor, comme au niveau régional et national. Le nombre de logements autorisés baisse de 22,4 % sur un an et celui des logements commencés diminue de 17,4 %. La baisse de logements collectifs ou en résidence autorisés est la plus forte des quatre départements bretons (- 48,4 % contre - 27,5 % au niveau régional). Par ailleurs, le département des Côtes-d'Armor est aussi celui où la part de projets annulés en 2014 est la plus forte, soit 17 % du volume des autorisations. Toutefois, les Côtes-d'Armor sont également le seul département où les surfaces de locaux non résidentiels autorisées augmentent avec plusieurs projets d'implantation volumineux comme un entrepôt logistique à Plaintel (32 600 m²), une unité de production de lait en poudre à Créhen (18 300 m²) et une biscuiterie à Lanvallay (14 800 m²). L'embellie du tourisme observée l'année dernière ne s'est prolongée que pour l'hôtellerie de plein air. En effet, après une augmentation du nombre de nuitées de 9 % en 2013, l'activité des hôtels costarmoricains est en baisse de 0,7 % en 2014. En revanche, la fréquentation dans les campings a poursuivi sa hausse avec une augmentation du nombre de nuitées de plus de 5 % durant la saison.

Valérie Molina, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2013

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
Kerméné	1 500 - 1 999	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Saint-Jacut-du-Méné
Cooper Arc Atlantique	1 500 - 1 999	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Lamballe
Orange	1 000 - 1 499	Télécommunications	Lannion
Alcatel Lucent International	750 - 999	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Lannion
Jean Stalaven	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Yffiniac
Caisse Régionale Crédit Agricole	500 - 749	Activités financières et d'assurance	Ploufragan
Le Joint Français	250 - 499	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	Saint-Brieuc
Société Vitrière d'Abattage	250 - 499	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Trémoré
Transports Garnier	250 - 499	Transports et entreposage	Loudéac
Ass Gestion Comptabilité Côtes Armor	250 - 499	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	Plérin

Source : Insee, Clap

Pour en savoir plus

- L'économie costarmoricaine est peu dépendante des centres de décision externes / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 7 (2014, oct.). - 4 p.
- Compétitivité et attractivité ne vont pas de pair dans le Finistère / Ludivine Neveu-Cheramy ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 3 (2014, juil.). - 4 p.
- Le pays du Centre Bretagne : des enjeux d'interconnexions avec son environnement et de cadre de vie pour sa population / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne; n° 4 (2014, - juil.). 4 p.
- L'emploi salarié en Cornouaille : polarisation autour de Quimper et importance des pôles secondaires / Laurent Auzet, Ludivine Neveu-Cheramy, Luc Mallet, Audrey Naulin, Yoann Rivallin ; Insee Bretagne ; Quimper Cornouaille Développement. - Dans : Octant Analyse ; n° 65 (2014, mai). - 6 p.

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4ème trimestre 2014	Glissement annuel		
		2014	2013	Bretagne 2014
Industrie*	27,2	-4,3	-1	-0,5
IAA	14,9	0,2	1,3	0,6
Cokéfaction	2,3	-1,2	-3,6	1
Biens d'équipement	1,3	-7	-9,4	0,2
Matériels de transport	0,9	-0,5	-3,9	-3,8
Autres*	7,8	-12,5	-2,4	-1,7
Construction	12,1	-4,8	-5,5	-3,4
Tertiaire marchand*	72,3	1,7	-0,7	0,3
Commerce	24,2	0,3	-2,7	-0,6
Transport	7,8	-0,9	0,6	0,4
Hébergement	5,9	-1,3	-5	0
Information-Comm	3,2	-0,7	-1	0,2
Services financiers	4,1	0,2	0,3	1,3
Services immobiliers	0,9	2,6	-8	0,3
Services aux entreprises*	14,3	9,6	1,4	1,2
Services aux ménages	5,8	-0,1	-2,7	0,9
Intérim	6,1	0,5	9,6	1
Total	111,6	-0,6	-1,3	-0,3

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

* Le changement de secteur d'activité d'Alcatel Lucent qui passe de l'industrie aux services impacte artificiellement ces résultats

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2014, CVS)

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Côtes-d'Armor		Bretagne	
	Décembre 2014	Évolution sur un an (%)	Décembre 2014	Évolution sur un an (%)
Hommes	22,4	7,6	123,1	7,4
Femmes	23,7	7,2	128,8	7,0
Moins de 25 ans	7,5	4,8	42,1	6,2
Entre 25 et 49 ans	27,9	7,4	156,0	6,8
50 ans et plus	10,7	9,1	53,8	9,1
Inscrits depuis un an ou plus	19,8	10,3	104,4	10,3
Ensemble des catégories A, B et C	46,1	7,4	251,9	7,2

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2014	2013	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	1 886	2 384	-20,9	-20,7
	Collectifs et en résidence	739	795	-7,0	-7,6
	Ensemble	2 625	3 179	-17,4	-15,2
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Mises en vente	2	66	-97,0	-62,0
	Ventes	14	60	-76,7	-44,6
	Prix à l'unité	188 907	259 653	-27,2	3,9
	Collectif				
Mises en vente	260	147	76,9	9,5	
Ventes	151	120	25,8	-8,4	
Prix au m2	3 652	2 979	22,6	1,1	

* chiffres provisoires

Source : SOeS, Sitadel2 estimations en date réelle

5 L'hôtellerie de tourisme en 2014

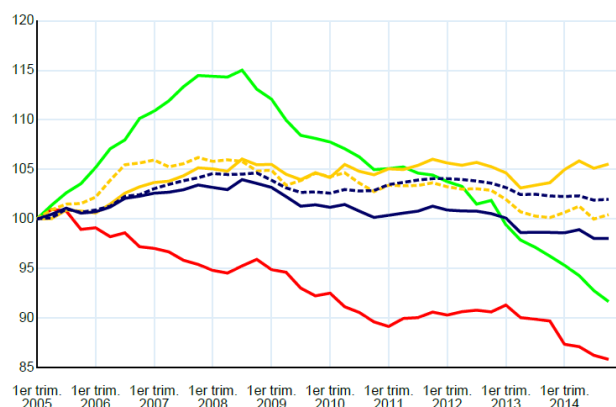
	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	60,6	39,9	49,5
Évolution 2013-2014 (points)	2,5	1,0	1,6
Nuitées totales (milliers)	637	409	1 046
Évolution 2013-2014 (%)	-1,4	0,3	-0,7
Nuitées étrangères (milliers)	113	33	145
Évolution 2013-2014 (%)	2,3	20,4	5,8
Part de clientèle professionnelle (%)	32	55	41
Évolution 2013-2014 (points)	-4,8	-6,4	-5,3
Durée moyenne de séjour (jours)	1,7	1,5	1,6
Évolution 2013-2014 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGCS - Réseau Mergoat, module hôtellerie

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands

■ Industrie
■ Construction
■ Tertiaire principalement marchand hors intérim
■ dont Commerce
■ Emploi hors intérim Côtes-d'Armor
■ Emploi hors intérim Bretagne

en indice base 100 au 2005 T1



1er trim. 2005 1er trim. 2006 1er trim. 2007 1er trim. 2008 1er trim. 2009 1er trim. 2010 1er trim. 2011 1er trim. 2012 1er trim. 2013 1er trim. 2014

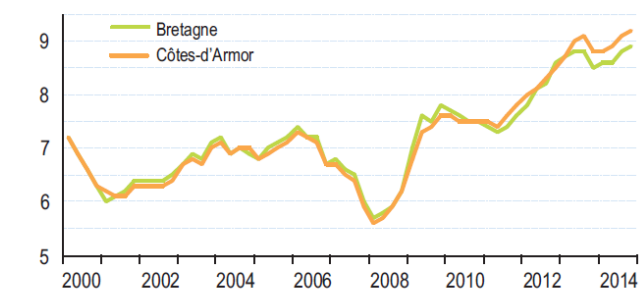
Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2014

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	28,0	56,0	33,3
Évolution 2013-2014 (points)	1,2	3,1	1,6
Nuitées totales (milliers)	1 134	657	1 792
Évolution 2013-2014 (%)	3,6	8,1	5,2
Nuitées étrangères (milliers)	371	127	498
Évolution 2013-2014 (%)	4,3	4,0	4,2
Durée moyenne de séjour (jours)	4,1	6,0	4,7
Évolution 2013-2014 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGCS

Synthèse départementale Finistère

En 2014, le Finistère a perdu 600 emplois salariés dans le secteur privé. Avec une baisse de 0,3 % sur un an, le repli est de même ampleur que celui de la région. Dans l'industrie, tous les secteurs enregistrent une augmentation du nombre d'emplois sauf le secteur le plus important pour l'économie du département : l'agroalimentaire (- 1,2 % sur un an). Dans la construction, les baisses d'emplois se poursuivent mais à un rythme moins élevé qu'auparavant. Le nombre d'emplois dans le tertiaire marchand reste stable après une baisse de 1,3 % en 2013. La situation s'améliore dans tous les secteurs sauf dans celui des services aux entreprises. L'emploi intérimaire progresse de 1 % après une baisse de 3,4 % en 2013.

Avec un taux de chômage de 9,2 % au 4^e trimestre 2014, le Finistère se situe un peu au-dessus du niveau régional (8,9 %). En revanche, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B ou C) est un peu moins importante qu'en Bretagne (+ 6,6 % sur un an contre + 7,2 %). Les évolutions les plus fortes concernent les personnes âgées de 50 ans ou plus et celles inscrites depuis plus d'un an. Au total, 70 500 personnes étaient au chômage fin décembre 2014, soit 4 400 de plus qu'à la fin 2013.

Dans le Finistère, la baisse du nombre de logements autorisés est la moins importante de Bretagne. Au cours de l'année 2014, 3 800 logements ont en effet été autorisés à la construction dans le département, soit 15 % de moins qu'en 2013 contre une diminution de 22 % pour la région. En revanche, les mises en chantier chutent fortement (- 36,5 % contre -15,2 % en région) ; ces baisses concernent notamment les logements collectifs (- 57 %). Les ventes de logements neufs enregistrent un fort recul sur l'année 2014. Ces baisses atteignent 69 % pour les logements individuel et 35 % pour les logements collectifs contre respectivement 45 % et 8,4 % au niveau régional.

Le Finistère est, avec le Morbihan, la principale destination des touristes en hôtellerie de plein air. Avec plus de 3,4 millions de nuitées dans ses campings, le département enregistre une progression annuelle de 4,5 %, soit un taux comparable à celui de la région (+ 5,0 %). La clientèle étrangère augmente et représente désormais 34 % des nuitées. L'activité dans les hôtels se maintient (+ 0,8 % sur un an) grâce à une forte progression de la clientèle étrangère (+ 23 %), trois fois plus importante qu'au niveau régional.

Alain Maillouche, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2013

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
Bretagne Angleterre Irlande	1 500 - 1 999	Transports et entreposage	Roscoff
DCNS	1 500 - 1 999	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	Brest
Groupe Bigard	1 000 - 1 499	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Quimperlé
Thales Systemes Aeroportes SAS	750 - 999	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Brest
Crédit Mutuel Arkea	750 - 999	Activités financières et d'assurance	Le Relecq-Kerhuon
Hop! - Brit Air	750 - 999	Transports et entreposage	Morlaix
Livbag	500 - 749	Industrie chimique	Pont-de-Buis-lès-Quimerch
Ifremer	500 - 749	Recherche-développement scientifique	Plouzané
Doux	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Châteaulin
Le Télégramme	500 - 749	Edition, audiovisuel et diffusion	Morlaix

Source : Insee, Clap

Pour en savoir plus

- L'économie costarmoricaine est peu dépendante des centres de décision externes / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 7 (2014, oct.). - 4 p.
- Compétitivité et attractivité ne vont pas de pair dans le Finistère / Ludivine Neveu-Cheramy ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 3 (2014, juil.). - 4 p.
- Le pays du Centre Bretagne : des enjeux d'interconnexions avec son environnement et de cadre de vie pour sa population / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 4 (2014, - juil.). - 4 p.
- L'emploi salarié en Cornouaille : polarisation autour de Quimper et importance des pôles secondaires / Laurent Auzet, Ludivine Neveu-Cheramy, Luc Mallet, Audrey Naulin, Yoann Rivallin ; Insee Bretagne ; Quimper Cornouaille Développement. - Dans : Octant Analyse ; n° 65 (2014, mai). - 6 p.

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4ème trimestre 2014	Glissement annuel		
		2014	2013	Bretagne 2014
Industrie*	45,1	0	-1,7	-0,5
IAA	16,8	-1,2	-4,7	0,6
Cokéfaction	3,6	1,8	0,7	1
Biens d'équipement	6,5	0,8	1,2	0,2
Matériels de transport	0,8	4,9	-3,9	-3,8
Autres*	17,4	0,4	-0,2	-1,7
Construction	16,6	-3,3	-4	-3,4
Tertiaire marchand*	119,9	0	-1,3	0,3
Commerce	40	-1,1	-1,5	-0,6
Transport	15,2	2,7	-0,7	0,4
Hébergement	11,2	-0,2	-3,8	0
Information-Comm	3,4	-2,7	-3,1	0,2
Services financiers	10,5	2,4	0,3	1,3
Services immobiliers	1,8	-0,7	-4,6	0,3
Services aux entreprises*	20,7	-1,6	-0,2	1,2
Services aux ménages	9,7	1,5	0,5	0,9
Intérim	7,4	1	-3,4	1
Total	181,6	-0,3	-1,7	-0,3

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

		2014	2013	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	2 424	3 227	-24,9	-20,7
	Collectifs et en résidence	774	1 810	-57,2	-7,6
	Ensemble	3 198	5 037	-36,5	-15,2
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Mises en vente	21	69	-69,6	-62,0
	Ventes	30	97	-69,1	-44,6
	Prix à l'unité	188 483	165 290	14,0	3,9
	Collectif				
	Mises en vente	645	399	61,7	9,5
Ventes	314	480	-34,6	-8,4	
Prix au m2	3 024	3 177	-4,8	1,1	

* chiffres provisoires

Source : SOeS, Sitadel2 estimations en date réelle

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2014	2013	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	2 424	3 227	-24,9	-20,7
	Collectifs et en résidence	774	1 810	-57,2	-7,6
	Ensemble	3 198	5 037	-36,5	-15,2
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Mises en vente	21	69	-69,6	-62,0
	Ventes	30	97	-69,1	-44,6
	Prix à l'unité	188 483	165 290	14,0	3,9
	Collectif				
	Mises en vente	645	399	61,7	9,5
Ventes	314	480	-34,6	-8,4	
Prix au m2	3 024	3 177	-4,8	1,1	

* chiffres provisoires

Source : SOeS, Sitadel2 en date de prise en compte

5 L'hôtellerie de tourisme en 2014

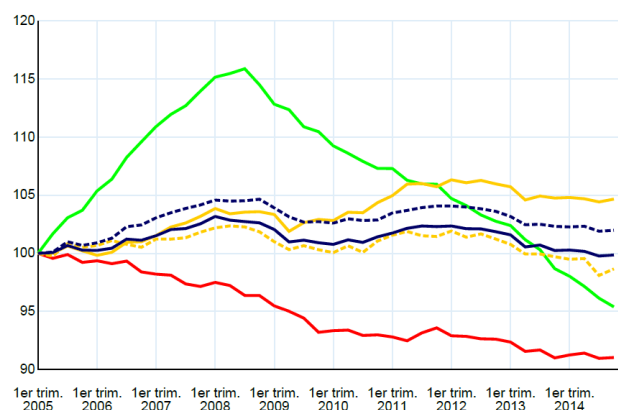
	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	56,8	41,3	48,5
Évolution 2013-2014 (points)	0,1	0,4	0,3
Nuitées totales (milliers)	991	704	1 695
Évolution 2013-2014 (%)	0,6	1,1	0,8
Nuitées étrangères (milliers)	224	73	297
Évolution 2013-2014 (%)	21,0	29,6	23,0
Part de clientèle professionnelle (%)	29	53	39
Évolution 2013-2014 (points)	-4,1	-3,3	-3,7
Durée moyenne de séjour (jours)	1,8	1,6	1,7
Évolution 2013-2014 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGCIS - Réseau Mergoat, module hôtellerie

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands

■ Industrie
■ Construction
■ Tertiaire principalement marchand hors intérim
■ dont Commerce
■ Emploi hors intérim Finistère
■ Emploi hors intérim Bretagne

en indice base 100 au 2005 T1



1er trim. 2005 1er trim. 2006 1er trim. 2007 1er trim. 2008 1er trim. 2009 1er trim. 2010 1er trim. 2011 1er trim. 2012 1er trim. 2013 1er trim. 2014

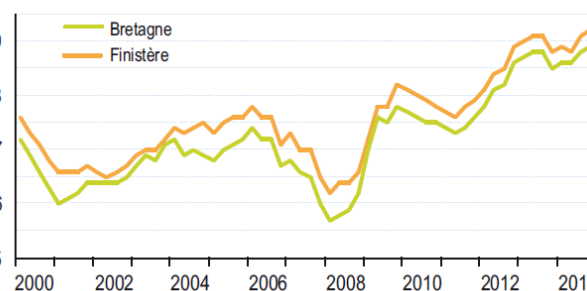
Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2014

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	24,7	52,1	32,0
Évolution 2013-2014 (points)	1,3	4,0	1,9
Nuitées totales (milliers)	1 750	1 683	3 434
Évolution 2013-2014 (%)	6,0	3,0	4,5
Nuitées étrangères (milliers)	622	553	1 175
Évolution 2013-2014 (%)	8,8	-1,7	3,6
Durée moyenne de séjour (jours)	5,0	7,2	5,9
Évolution 2013-2014 (jours)	0,2	0,0	0,1

Source : Insee - DGCIS

Synthèse départementale Ille-et-Vilaine

En 2014, l'Ille-et-Vilaine est le seul département breton à créer des emplois salariés dans le secteur privé. Avec un gain de 900 emplois en un an, le département enregistre une hausse de 0,3 % contre une diminution de 0,3 % au niveau régional. Après une forte baisse de 2 % en 2013, l'emploi salarié dans l'industrie repart à la hausse (+ 0,4 %) grâce notamment aux industries agroalimentaires. En revanche, malgré des signes d'amélioration, la perte d'emploi se poursuit dans le secteur des matériels de transport (- 6,9 % en 2014 contre - 9,8 % en 2013), essentiellement dans l'industrie automobile. En effet, les difficultés de PSA ont des conséquences sur l'emploi dans l'entreprise elle-même, mais également chez les sous-traitants équipementiers automobiles. Par ailleurs, le secteur de la construction reste en difficulté, perdant plus de 600 emplois en un an. Enfin, avec une hausse de 0,7 %, le secteur tertiaire marchand génère 1 300 emplois supplémentaires en un an dans le département.

Le taux de chômage (8,2 % fin 2014) demeure le plus faible de la région. Cependant l'augmentation de 7,4 % du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B ou C) est un peu plus importante qu'au niveau régional (+ 7,2 %). Fin décembre 2014, 76 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi en Ille-et-Vilaine, soit environ 5 000 de plus qu'en fin d'année 2013. Les évolutions les plus fortes concernent les personnes de moins de 25 ans et celles de 50 ans ou plus.

Au cours de l'année 2014, 7 200 logements ont été autorisés à la construction en Ille-et-Vilaine, soit 24 % de moins qu'en 2013. La diminution des mises en chantier (8 700 logements soit - 3,5 %) est moins importante que dans la région (- 15,2 %). Les constructions de logements individuels chutent de 15,9 % sur un an alors que celles de logements collectifs atténuent ce repli (+ 6,3 %). La baisse importante des ventes de logements neufs individuels (- 45,2 %) est similaire à celle de la région. En revanche, les ventes de logements neufs collectifs progressent de 2 % alors qu'elles diminuent de 8,4 % en Bretagne.

L'Ille-et-Vilaine est le département breton où les capacités d'hébergement dans l'hôtellerie de plein air sont les plus restreintes. Cependant, le département approche le million de nuitées en camping en 2014. Le nombre de nuitées progresse de 4,5 %, soit un taux comparable à celui de la région (+ 5,0 %). L'activité dans les hôtels augmente de 2,3 % en nombre de nuitées. Contrairement aux autres départements bretons, la clientèle française compense la baisse de clientèle étrangère (- 1,7 %).

Alain Maillolchon, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2013

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
Peugeot Citroën Automobile SA	5 000 - 7 499	Fabrication de matériels de transport	Chartres-de-Bretagne
SNCF	2 000 - 2 999	Transports et entreposage	Rennes
Société Vitréenne d'Abattage	1 000 - 1 499	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Vitré
Société Ouest France	750 - 999	Edition, audiovisuel et diffusion	Rennes
Cooper-Standard France	750 - 999	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	Rennes
Keolis Rennes	750 - 999	Transports et entreposage	Rennes
Equant France SA	750 - 999	Télécommunications	Cesson-Sévigné
Capgemini Technology Services	750 - 999	Activités informatiques et services d'information	Cesson-Sévigné
Sanden Manufacturing Europe	750 - 999	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Tinténiac
Société des Transports Gautier	500 - 749	Transports et entreposage	Noyal-sur-Vilaine

Source : Insee, Clap

Pour en savoir plus

- L'économie costarmoricaine est peu dépendante des centres de décision externes / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 7 (2014, oct.). - 4 p.
- Compétitivité et attractivité ne vont pas de pair dans le Finistère / Ludivine Neveu-Cheramy ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 3 (2014, juil.). - 4 p.
- Le pays du Centre Bretagne : des enjeux d'interconnexions avec son environnement et de cadre de vie pour sa population / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 4 (2014, - juil.). 4 p.
- L'emploi salarié en Cornouaille : polarisation autour de Quimper et importance des pôles secondaires / Laurent Auzet, Ludivine Neveu-Cheramy, Luc Mallet, Audrey Naulin, Yoann Rivallin ; Insee Bretagne ; Quimper Cornouaille Développement. - Dans : Octant Analyse ; n° 65 (2014, mai). - 6 p.

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4ème trimestre 2014	Glissement annuel		
		2014	2013	Bretagne 2014
Industrie*	27,2	-4,3	-1	-0,5
IAA	18,1	2,6	0,3	0,6
Cokéfaction	4,9	3,2	0,1	1
Biens d'équipement	8,1	1,4	-0,4	0,2
Matériels de transport	6,2	-6,9	-9,8	-3,8
Autres*	19,6	-0,1	-2,5	-1,7
Construction	24,1	-2,7	-2,3	-3,4
Tertiaire marchand*	181	0,7	1,1	0,3
Commerce	49	-0,7	0,5	-0,6
Transport	24,2	0	-1	0,4
Hébergement	13,9	1,9	-1,2	0
Information-Comm	17,2	0,7	1,5	0,2
Services financiers	12	1	2,2	1,3
Services immobiliers	3	0,8	1,5	0,3
Services aux entreprises*	37,8	1,7	1,8	1,2
Services aux ménages	13	2,7	1	0,9
Intérim	10,9	1,4	8,8	1
Total	262	0,3	0,1	-0,3

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

* Le changement de secteur d'activité d'Alcatel Lucent qui passe de l'industrie aux services impacte artificiellement ces résultats

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2014, CVS)

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Ille-et-Vilaine		Bretagne	
	Décembre 2014	Evolution sur un an (%)	Décembre 2014	Evolution sur un an (%)
Hommes	37,7	7,6	123,1	7,4
Femmes	38,3	7,1	128,8	7,0
Moins de 25 ans	13,2	8,2	42,1	6,2
Entre 25 et 49 ans	49,1	7,1	156,0	6,8
50 ans et plus	13,7	7,8	53,8	9,1
Inscrits depuis un an ou plus	30,4	9,8	104,4	10,3
Ensemble des catégories A, B et C	76,0	7,4	251,9	7,2

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2014	2013	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
Logements neufs commencés* (en nombre)	Individuels	3 317	3 944	-15,9	-20,7
	Collectifs et en résidence	5 348	5 033	6,3	-7,6
	Ensemble	8 665	8 977	-3,5	-15,2
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Mises en vente	77	236	-67,4	-62,0
	Ventes	80	146	-45,2	-44,6
	Prix à l'unité	231 365	212 639	8,8	3,9
	Collectif				
	Mises en vente	2 355	2 294	2,7	9,5
Ventes	1 834	1 799	1,9	-8,4	
Prix au m2	3 245	3 165	2,5	1,1	

* chiffres provisoires

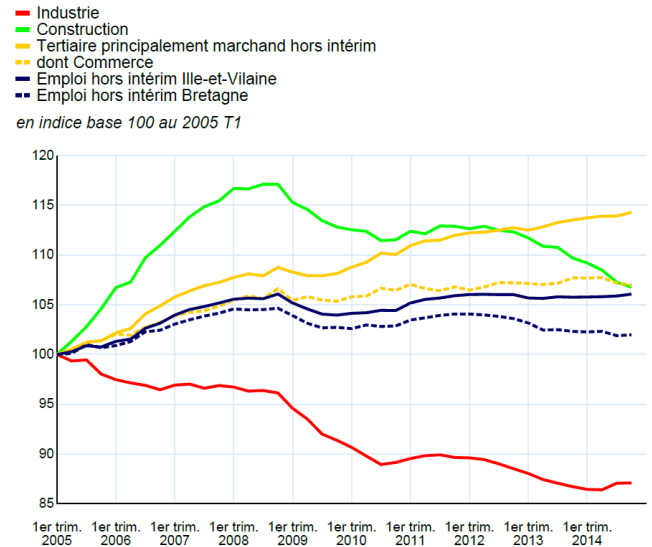
Source : SOeS, Sitadel2 estimations en date réelle

5 L'hôtellerie de tourisme en 2014

	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	63,2	50,0	55,7
Évolution 2013-2014 (points)	0,2	1,8	1,1
Nuitées totales (milliers)	1 423	1 287	2 709
Évolution 2013-2014 (%)	0,2	4,7	2,3
Nuitées étrangères (milliers)	341	131	471
Évolution 2013-2014 (%)	-3,6	3,5	-1,7
Part de clientèle professionnelle (%)	36	56	45
Évolution 2013-2014 (points)	-2,8	-0,1	-1,4
Durée moyenne de séjour (jours)	1,6	1,6	1,6
Évolution 2013-2014 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee - DGCIS - Réseau Mergoat, module hôtellerie

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands



1er trim. 2005, 1er trim. 2006, 1er trim. 2007, 1er trim. 2008, 1er trim. 2009, 1er trim. 2010, 1er trim. 2011, 1er trim. 2012, 1er trim. 2013, 1er trim. 2014

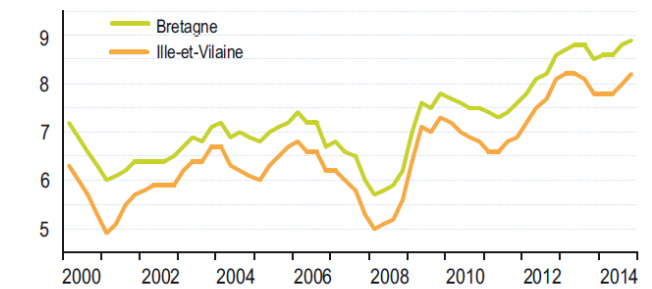
Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2014

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	33,2	58,8	39,9
Évolution 2013-2014 (points)	2,7	3,5	3,3
Nuitées totales (milliers)	525	464	989
Évolution 2013-2014 (%)	1,9	7,6	4,5
Nuitées étrangères (milliers)	209	219	428
Évolution 2013-2014 (%)	9,1	1,3	4,9
Durée moyenne de séjour (jours)	3,1	5,9	4,0
Évolution 2013-2014 (jours)	0,0	0,5	0,2

Source : Insee - DGCIS

Synthèse départementale Morbihan

Avec une perte de 1 600 emplois salariés marchands en 2014 (soit – 1,1 % contre – 0,3 % en moyenne régionale), le Morbihan est le département breton le plus touché par les destructions d'emploi pour la deuxième année consécutive. Pourtant les effectifs salariés de l'industrie sont restés stables, notamment grâce aux industries agroalimentaires qui progressent de 0,7 %. Cependant, la construction reste en repli avec une perte de 600 emplois. Depuis le premier trimestre 2011, 2 600 emplois ont été détruits dans ce secteur. Par ailleurs, les effectifs du tertiaire sont également en baisse, contrairement aux autres départements de la région.

En conséquence, c'est aussi dans ce département que le nombre de demandeurs d'emploi progresse le plus. En catégories A, B ou C il augmente de 7,5 % entre décembre 2013 et décembre 2014 (7,2 % au niveau régional). Comme en région, les personnes de 50 ans ou plus et les chômeurs de longue durée enregistrent les hausses les plus importantes.

À l'instar des autres départements de la région, le nombre de logements autorisés diminue fortement (– 24,8 % sur un an contre – 22,1 % en Bretagne). Il en est de même pour les logements commencés dont le nombre recule de 13,3 % (Bretagne : – 15,2 %). Cependant, les mises en chantier de logements collectifs progressent.

Avec plus de trois millions de nuitées, le Morbihan est, avec le Finistère, une des deux principales destinations touristiques de la Bretagne en hôtellerie de plein air. En 2014, la fréquentation des campings poursuit son dynamisme avec une augmentation de 5,4 % du nombre de nuitées (Bretagne : 5 %). En revanche, la fréquentation des hôtels est en repli avec une baisse du nombre de nuitées de 3,9 % alors qu'elle est stable en Bretagne.

Valérie Molina, Insee

1 Les principaux établissements employeurs du secteur marchand au 31/12/2013

Nom de l'établissement	Tranche d'effectif (nombre de salariés)	Activité (A38)	Commune
DCNS	1 000 - 1 499	Fabrication de matériels de transport	Lorient
Yves Rocher	750 - 999	Industrie chimique	La Gacilly
Gad SAS	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Josselin
Ronsard	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Bignan
Cité Marine	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Kervignac
Yves Rocher	500 - 749	Industrie chimique	La Gacilly
Société Bernard	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Moréac
Centre Elaboration des Viandes	500 - 749	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	Saint-Jean-Brévelay
Michelin	500 - 749	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	Vannes
Crédit Agricole du Morbihan	250 - 499	Activités financières et d'assurance	Vannes

Source : Insee, Clap

Pour en savoir plus

- L'économie costarmoricaïne est peu dépendante des centres de décision externes / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 7 (2014, oct.). - 4 p.
- Compétitivité et attractivité ne vont pas de pair dans le Finistère / Ludivine Neveu-Cheramy ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 3 (2014, juil.). - 4 p.
- Le pays du Centre Bretagne : des enjeux d'interconnexions avec son environnement et de cadre de vie pour sa population / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 4 (2014, - juil.). - 4 p.
- L'emploi salarié en Cornouaille : polarisation autour de Quimper et importance des pôles secondaires / Laurent Auzet, Ludivine Neveu-Cheramy, Luc Mallet, Audrey Naulin, Yoann Rivallin ; Insee Bretagne ; Quimper Cornouaille Développement. - Dans : Octant Analyse ; n° 65 (2014, mai). - 6 p.

2 Évolution annuelle de l'emploi salarié privé dans les secteurs principalement marchands

	Niveau au 4ème trimestre 2014	Glissement annuel		
		2014	2013	Bretagne 2014
Industrie*	40,5	0,1	-2,1	-0,5
IAA	17,6	0,7	-3,1	0,6
Cokéfaction	2,6	-2,2	0	1
Biens d'équipement	1,8	-1,1	-0,5	0,2
Matériels de transport	2,7	0	-0,7	-3,8
Autres*	15,8	0	-1,7	-1,7
Construction	16,3	-3,5	-4,8	-3,4
Tertiaire marchand*	91	-1,2	-1,1	0,3
Commerce	33,4	-0,7	-0,9	-0,6
Transport	11	-0,6	-2,7	0,4
Hébergement	9,7	-1,7	-0,9	0
Information-Comm	2,7	1,9	-0,3	0,2
Services financiers	5,2	0,9	1,2	1,3
Services immobiliers	1,7	-0,7	-4,8	0,3
Services aux entreprises*	14,5	-3,7	-2,2	1,2
Services aux ménages	6,4	-2,5	-3,8	0,9
Intérim	6,4	0,7	4,2	1
Total	147,8	-1,1	-1,8	-0,3

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

* Le changement de secteur d'activité d'Alcatel Lucent qui passe de l'industrie aux services impacte artificiellement ces résultats

Source : Insee, estimations d'emploi (données provisoires au 31/12/2014, CVS)

3 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

Données brutes, unités : milliers et %

	Morbihan		Bretagne	
	Décembre 2014	Evolution sur un an (%)	Décembre 2014	Evolution sur un an (%)
Hommes	28,4	7,7	123,1	7,4
Femmes	30,8	7,2	128,8	7,0
Moins de 25 ans	9,4	3,3	42,1	6,2
Entre 25 et 49 ans	36,1	7,6	156,0	6,8
50 ans et plus	13,7	10,1	53,8	9,1
Inscrits depuis un an ou plus	24,7	12,7	104,4	10,3
Ensemble des catégories A, B et C	59,2	7,5	251,9	7,2

Source : Pôle emploi ; Dares

4 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		2014	2013	Évolution (en %)	Évolution Bretagne (en %)
		Logements neufs commencés* (en nombre)			
Individuels		2 668	3 430	-22,2	-20,7
Collectifs et en résidence		2 002	1 957	2,3	-7,6
Ensemble		4 670	5 387	-13,3	-15,2
Ventes de logements neufs	Individuel				
	Mises en vente	75	89	-15,7	-62,0
	Ventes	91	85	7,1	-44,6
	Prix à l'unité	218 302	216 822	0,7	3,9
	Collectif				
	Mises en vente	778	847	-8,1	9,5
Ventes	560	722	-22,4	-8,4	
Prix au m2	3 076	3 195	-3,7	1,1	

* chiffres provisoires

Source : SOeS, Sitadel2 estimations en date réelle

5 L'hôtellerie de tourisme en 2014

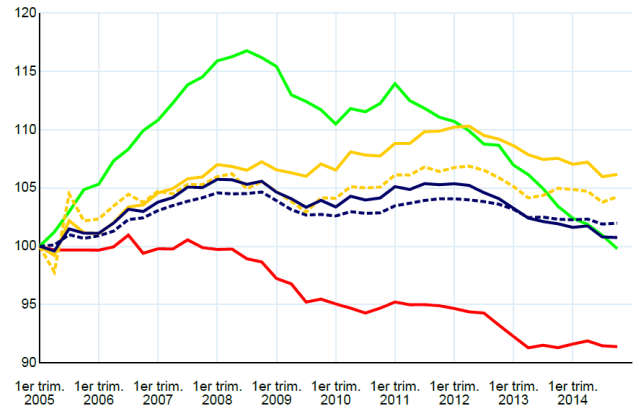
	Saison (mai à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	58,3	39,0	48,0
Évolution 2013-2014 (points)	-1,7	-0,2	-0,9
Nuitées totales (milliers)	1 015	670	1 684
Évolution 2013-2014 (%)	-4,1	-3,4	-3,9
Nuitées étrangères (milliers)	190	52	242
Évolution 2013-2014 (%)	13,6	12,3	13,3
Part de clientèle professionnelle (%)	30	52	39
Évolution 2013-2014 (points)	0,7	0,8	0,8
Durée moyenne de séjour (jours)	1,9	1,7	1,8
Évolution 2013-2014 (jours)	-0,1	0,0	-0,1

Source : Insee - DGCIS - Réseau Mergoat, module hôtellerie

6 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands

■ Industrie
■ Construction
■ Tertiaire principalement marchand hors intérim
■ dont Commerce
■ Emploi hors intérim Morbihan
■ Emploi hors intérim Bretagne

en indice base 100 au 2005 T1



1er trim. 2005 1er trim. 2006 1er trim. 2007 1er trim. 2008 1er trim. 2009 1er trim. 2010 1er trim. 2011 1er trim. 2012 1er trim. 2013 1er trim. 2014

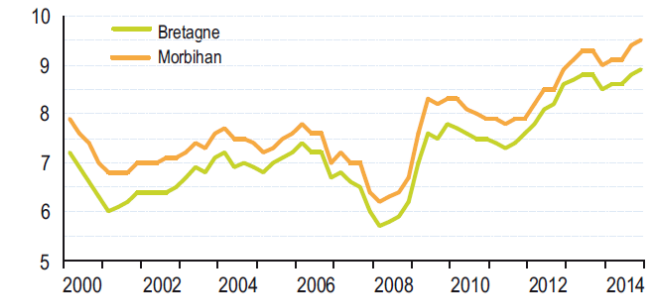
Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

7 Évolution du taux de chômage

CVS, en %



Source : Insee

8 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2014

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	30,1	56,1	36,4
Évolution 2013-2014 (points)	2,3	0,7	2,0
Nuitées totales (milliers)	2 091	1 467	3 558
Évolution 2013-2014 (%)	5,9	4,6	5,4
Nuitées étrangères (milliers)	385	170	555
Évolution 2013-2014 (%)	1,8	-8,1	-1,4
Durée moyenne de séjour (jours)	4,9	6,4	5,4
Évolution 2013-2014 (jours)	0,0	-0,1	0,0

Source : Insee - DGCIS

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Allocation Adultes handicapés (AAH)

L'allocation adultes handicapés (AAH) est une prestation non contributive destinée à garantir un minimum de ressources. Cette allocation est accordée, par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, pour une durée de un à cinq ans

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité

réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide

financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail

temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le revenu de solidarité active (RSA) est attribué aux foyers qui remplissent certaines conditions administratives et dont les ressources, actualisées chaque trimestre, sont inférieures à un plafond qui dépend de la configuration familiale et de la situation vis à vis du marché du travail. Le montant du RSA est calculé en complétant les ressources du foyer (prestations familiales, revenus d'activité...) jusqu'à concurrence d'un plafond. Deux types d'allocataires peuvent percevoir cette prestation :

- les personnes dépourvues de revenus professionnels vont bénéficier du RSA socle, qui peut être majoré pendant une période déterminée pour les personnes isolées ;

- les personnes avec des revenus professionnels vont bénéficier du RSA activité. Seule une fraction (62 %) de leurs revenus professionnels est prise en compte pour le calcul de la prestation.

Trois catégories d'allocataires peuvent alors être distinguées :

- les foyers bénéficiaires du RSA socle seulement qui n'ont pas de revenus d'activité, ou bien qui sont en période de cumul intégral. Pour ces derniers, l'ensemble de leurs revenus d'activité est neutralisé pendant les trois mois qui suivent la reprise d'emploi ;

- les foyers bénéficiaires du RSA socle et activité qui ont de faibles revenus et dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire ;

- les foyers bénéficiaires du RSA activité seulement qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire.

Une autre distinction peut être effectuée entre les bénéficiaires d'une majoration pour isolement et ceux qui perçoivent du RSA non majoré.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de Bretagne

Contribution Banque de France
Direccte
Draaf
Dreal

Directeur de publication Olivier Biau

Rédacteur en chef Jean-Marc Lardoux

Auteurs Valérie Molina (Insee)

Joël Bodennec (Direccte)
Hervé Bovi (Insee)
Laurent Clavel (Insee)
Linda Deschamps (Draaf)
Luc Goutard (Direccte)
Robert Granger (Insee)
Jean-François Hervé (Insee)
Pascal Lauzier (Dreal)
Ronan Lhermenier (Direccte)
Alain Maillochon (Insee)
Jacqueline Richard (Direccte)
Bruno Rul (Dreal)

Bureau de presse Geneviève Riézou

© Insee 2015

Insee Conjoncture

Bretagne

Bilan économique 2014

Une année 2014 encore difficile

mais un peu meilleure que la tendance nationale

Après une année 2013 en demi-teinte, la situation économique reste difficile en 2014, notamment dans le secteur de la construction. Cependant, elle renoue avec une tendance moins dégradée que les années précédentes et n'est plus en décalage par rapport au contexte national.

Conjoncture n° 5
mai 2015

ISSN 2416-9110

Insee Bretagne

36 place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES cedex

Directeur de la publication :
Olivier Biau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

© Insee 2015

